

infospace

**ufologie
phénomènes spatiaux
primhistoire**

**revue bimestrielle n° 19
février 1975, 4^{me} année**



<http://laboratoire-aime-michel.com>

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude de* Phéno-
mène* Spatiaux
Boulevard Aristide Briand, 26
1070 — Bruxelles tél. : 02/523.60.13

Président :
André Boudin

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Trésorier :
Christian Lonchay

Rédacteur en chef :
Michel Bougard

Mise en page :
Jean-Luc Vertongen

Imprimeur :
L. Bourdeaux-Capelle à Dinant

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial	2
Historique des Objets Volants Non Identifiés	5
Glozel : historique, controverses et hypothèses	11
Le dossier photo d'Inforespace	19
Nos enquêtes	21
Nouvelles internationales	29

Editorial

Avez-vous renvoyé le questionnaire glissé dans le n° 18 ? Si nous posons cette question c'est que seulement 30% de nos membres nous l'ont retourné. Malgré cette relative faible participation, nous avons pu en tirer d'utiles renseignements et dès le prochain numéro de la revue, nous vous ferons part des résultats du dépouillement de ce **referendum**. **Toutefois**, à défaut de la **quantité**, la **qualité** était là et vous avez émis d'excellentes suggestions et des critiques souvent positives. Cet **éditorial** n'a qu'un but, celui de faire le point sur ces principales **critiques** et **suggestions**, et de vous faire entrevoir les changements qui pourraient intervenir.

Ainsi, en tête de vos **suggestions**, on trouve l'idée d'une **revue mensuelle**, celle de l'introduction de **pages supplémentaires** lui étant associée. Nous savons pertinemment bien **qu'une** revue tous les deux mois, c'est peu pour le lecteur, et que l'attente est parfois longue. Cependant, pour la plupart des collaborateurs de la SOBEPS, ce délai de 8 semaines entre deux parutions est parfois encore trop court. Il faut savoir (et nous le répétons) que tous nos collaborateurs sont bénévoles et que nous tous nous exerçons une profession qui nous accapare le meilleur de nos forces et la plus grande partie de notre **temps**. Ainsi, si le nombre de nos collaborateurs est de 70 environ (voir la liste publiée dans le n° 18, p. 44), la plupart d'entre eux n'ont que quelques heures par mois à nous consacrer et c'est déjà très bien ainsi.

Pour la conception, la rédaction et la préparation de chaque numéro d'Inforespace, seules quelques personnes peuvent s'en charger et tous leurs loisirs y passent. D'autre part il ne faut pas perdre de vue qu'aucune d'entre elles n'avait une quelconque expérience dans le domaine journalistique. Nous sommes donc des **amateurs**, mais au sens premier du terme, et sans fausse modestie, nous sommes assez heureux de nos premiers résultats. Cependant nous pensons que malgré ces faibles moyens (logistiques, **dirons-nous**), il est possible d'envisager une publication quasi mensuelle (10 numéros par an) et ce dès 1976.

Il faut aussi que vous sachiez que chaque numéro d'Inforespace nous revient à près de 75 000 FB rien que pour les frais d'impression, et il faut ajouter à cela les frais nécessités par l'expédition. Et c'est ici qu'intervient un nouvel élément qui obscurcit davantage la situation. Vous n'ignorez pas la récente hausse des tarifs **postaux**, mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que le coup le plus dur a été porté à l'égard de la presse périodique : 100% d'augmentation ! Nos seules ressources financières sont vos cotisations et le bénéfice que nous retirons de la vente de certains ouvrages dans le cadre de notre « service librairie ». **Croyez-nous**, c'est avec beaucoup de difficulté que chaque année nous pouvons clore notre budget. Car nous sommes encore trop peu nombreux (1 700 membres à la fin de 1974) et nos frais ne font que s'élever.

Lors de notre constitution en ASBL, nous avons clairement annoncé nos buts : d'une part l'information objective du **public** sur le phénomène OVNI et surtout amener les scientifiques à s'occuper du problème, et d'autre part entreprendre d'éventuelles recherches sur le sujet en achetant notre propre matériel. Pour que cette information soit efficace, nous avons opté dès le départ pour une revue que **certain**s qualifient de **luxueuse**, mais ce choix était motivé et nous savons aujourd'hui que l'envoi de quelques feuilles **stencillées** n'aurait jamais eu l'impact que s'est assuré Inforespace dans sa présentation actuelle. On nous conseille de réduire la qualité de notre pa-

pier et d'insérer davantage de publicité pour que le coût de la revue soit abaissé. Nous y avons songé également, malheureusement vous devez savoir qu'un papier de moindre qualité ne revient finalement pas moins cher qu'un autre et qu'en **outre**, cela pose des problèmes parfois insolubles quant à l'impression de certains clichés. Pour ce qui est de la publicité, il faut garder les pieds sur terre, et jusqu'à présent, malgré nos **efforts**, aucun sponsor ou mécène ne s'est présenté et rarissimes sont ceux qui acceptent d'investir une partie de leurs dépenses publicitaires dans une revue qu'ils estiment confidentielle et qui traite d'autre part d'un sujet encore tabou, qu'on le veuille ou non.

Nous vous demandons de nous excuser de vous avoir entretenu de ces détails bassement matériels, mais vous deviez savoir quelles sont nos réelles difficultés financières, et **combien** ceux qui s'occupent de votre revue se dépensent pour qu'elle puisse sortir dans les délais **fixés**, malgré leurs occupations professionnelles, malgré le peu de temps qu'ils peuvent y consacrer.

Passons maintenant en revue des aspects plus positifs, ceux qui touchent au contenu d'Inforespace. Par ordre d'**importance**, vous souhaitez le retour d'une rubrique consacrée à l'**astronomie** et aux problèmes de la conquête spatiale (progrès de l'**astronautique** américaine, russe et même **européenne**), l'introduction d'un **courrier des lecteurs**, davantage de photos et surtout des clichés en **couleurs**, une publication d'**interviews de diverses personnalités** des mondes scientifique, religieux, politique ou militaire (pour et contre le phénomène OVNI), des **nouvelles plus récentes sur les observations belges**, une critique objective des ouvrages parus sur le sujet, le retour **des** dessins **humoristiques**, etc..

Dès maintenant, nous tiendrons compte de vos suggestions et les divers points soulignés plus haut seront, dans la mesure du possible, réalisés. Pour ce qui est des critiques quant au contenu d'Inforespace, la rubrique « Historique » vient en tête. On critique également (**mais** dans une moindre mesure) notre rubrique « Etude et Recherche » à laquelle on reproche son caractère ardu et qu'elle est parfois inaccessible aux non initiés en physique. Nous demanderons à chacun de bien se pénétrer de notre but primordial : amener la communauté scientifique à s'intéresser au phénomène. Notre revue doit être lue par ces spécialistes et ceux-ci doivent voir combien notre approche est rigoureuse : de tels articles souffriraient d'une trop grande vulgarisation et manqueraient alors le but qu'ils visent. Dans un autre domaine, certains critiquent notre publication du récit d'une observation d'humanoïde à Vilvorde (n° 18, pp. 16-21). Là aussi il faut garder l'esprit ouvert et accepter toutes les données du **problème**, même si certaines d'entre elles sont choquantes et incohérentes : notre responsable du réseau d'enquêtes, M. J.-L. Vertongen s'en explique par ailleurs dans ce **numéro**.

Nous ne nous attarderons pas davantage sur les diverses remarques ou suggestions formulées, mais sachez que nous sommes conscients des progrès qui restent à faire. Nous saurons tenir compte de tout cela et ce premier numéro de 1975 sera suivi de beaucoup d'autres encore (nous l'**espérons**). Sans cesse nous essayerons d'améliorer notre revue qui est surtout la vôtre. Pour cela, il nous faut l'aide de chacun de vous : nous avons besoin de beaucoup plus de **membres**, nous devons trouver de plus en plus de collaborateurs qui acceptent de consacrer le maximum de leur temps libre au progrès de nos activités, **etc...**

Chaque sortie d'Inforespace reste pour nous une aventure merveilleuse, malgré certaines nuits **blanches**, malgré les amertumes et l'impression de travail inutile que l'on ressent parfois. Notre enthousiasme se renouvelle chaque jour devant le succès **rencontré**. Ce succès, vous en êtes redevables au même titre que nous puisque vous continuez à nous faire confiance, mais pour assurer une réussite totale à notre entreprise, nous sommes encore trop faibles et vous **seuls** pouvez nous faire progresser : faites de la publicité autour de **vous**, intéressez vos amis, vos **relations**, au phénomène OVNI... Un proverbe chinois dit : « Il vaut mieux allumer une seule et minuscule chandelle que de maudire l'obscurité ». C'est ce que nous avons fait. Vous nous avez apporté la torche qui éclaire davantage. Puisse l'avenir nous donner des centaines de ces torches pour percer la nuit qu'est encore le mystère des **OVNI**.

Pour Inforespace.

Michel Bougard

Rédacteur en chef.

SIMPLE ET INDISPENSABLE : LE CODAGE DES OBSERVATIONS OVNI

La SOBEPS a mis au point un projet de codage des observations d'OVNI sur fiches à bords préperforés Rapid-Tri. Ce système est exposé dans **Inforespace** n° 14, pp. 37 à 40. La grande **simplicité** de son principe ne l'**empêche** pas d'être d'une utilité **capitale** pour **nos recherches**. La rapidité avec laquelle il deviendra opérationnel dépend de **vous**, ami lecteur, par l'aide que vous pouvez apporter à l'accomplissement de ce travail. Pour avoir une vision plus précise du phénomène OVNI il convient en effet de traiter le plus grand nombre possible de cas importants. Cette entreprise de longue haleine réclame donc la participation de nombreux collaborateurs. Inforespace vous offrira bien entendu la primeur des études sur les effets physique* **des OVNI**, sur le* - **humanoides** », etc., qu'elle aura **permises**.

Point n'est besoin pour que vous puissiez nous aider que vous vouliez fréquemment ni **même** que vous ayez beaucoup de **temps libre** : le codage **est** un travail que l'on **fait** chez soi et quelques fiches par **semaine**, rentrées régulièrement, constituent **déjà** un apport précieux. Une formation **scientifique**, en informatique par **exemple**, n'est pas non plus **indispensable**, bien que **toujours** utile : il **suffit** de disposer d'un esprit attentif et méthodique. De* personnes ayant une bonne connaissance d* la langue anglaise **sont** particulièrement demandées*. Au nom de la cause que nous **défendons**, nous vous remercions d'avance pour votre coopération.

UNE BONNE REVUE... UN BON GROUPEMENT... «APPROCHE» LA S.V.E.P.S.

Nous vous recommandons vivement la lecture de la revue « **Approche** » de la Société **Varoise d'Etude des Phénomènes Spatiaux** fondée par le regretté René Hardy, un des pionniers de l'ufologie en France.

Pour tout renseignement, s'adresser à la :

S.V.E.P.S. — rue Paulin-Guérin, 6 — F-83100 Toulon (France).

Historique des Objets Volants Non Identifiés

Le 17 avril 1966, vers 5 heures du matin, **Dale Spaur** et **W. Neff**, policiers auxiliaires du comté de Portage (**Ohio, USA**), se trouvaient au sud de **Ravenna**. Un OVNI lumineux surgit soudain d'une colline et vint planer au-dessus d'eux. Puis il s'éloigna. Les policiers prévinrent leurs supérieurs par **radio**, et on leur ordonna de suivre l'objet. La chasse dura une heure et **demie**, sur plus de 110 km. Deux autres policiers participèrent aussi à l'opération.

Blue Book procéda à une **interview**, que le NICAP enregistra. « Je puis dire en résumé écrit **James McDonald**, que c'était une tentative d'intimidation plutôt brutale du major **Quintanilla** pour amener les officiers de police à dire qu'ils n'avaient vu rien d'autre que le satellite **Echo** et **Vénus**. Mais ils ne s'en laissèrent guère imposer ». La chandelle amorcée par l'engin en fin de poursuite excluait du reste cette hypothèse. (Réf. 1, p. 34/44, p. 48).

Un enquêteur qualifié du NICAP, **M. Raymond E. Fowler**, vérifia minutieusement le compte rendu du cas de **Beverly** (Massachusetts, USA), survenu le 22 avril 66. **Nancy Modugno**, une petite fille âgée de 11 ans, fut effrayée quand elle vit une lumière aveuglante qui se tenait immobile au-dessus de la route non loin de sa maison. Mme **Claire Modugno** et ses deux voisines virent bientôt à deux cents mètres du carrefour proche trois objets brillants, de forme **ovoïde**. Les objets étaient en train de décrire des **cercles**, dans un mouvement saccadé, au-dessus des bâtiments de **Beverly High School**. Les femmes furent terrifiées **quand**, à la suite d'un geste de l'une d'elles un objet quitta l'ensemble pour venir se placer à six mètres au-dessus de leurs têtes. Mme **Modugno** rentra chez elle et téléphona à la police. Arrivés sur les lieux, les policiers purent à leur tour suivre les évolutions des engins mystérieux. Avant que les avions ne fussent là, les OVNI avaient disparu. Pendant la durée de l'observation, la télévision fut brouillée.

« J'attire l'attention sur le fait, dit **James McDonald**, que ce cas comporte des actions qui peuvent être vaguement décrites comme un phénomène de « contact ». si l'on in-

terprète la réaction apparemment immédiate de l'un des objets au signe de **Mlle Maria**, comme quelque chose de plus qu'une coïncidence fortuite ». (Réf. 1, p. 38).

Le 7 juin, l'**Australian Dominion** publiait : **POLICIERS A LA POURSUITE D'UNE SOUCOUPE VOLANTE**.

Hier **soir**, dit le **journal**, des centaines de personnes de la commune de **Grafton**, près de **Sydney**, ont pu observer un OVNI évoluant à basse **altitude**, tandis que deux policiers le suivaient à travers le territoire communal dans la voiture de **service**. Les agents **Mercer** et **Woodman** se trouvaient au poste de police de **Grafton** à 20 heures lorsqu'ils reçurent l'appel d'un homme qui avait vu « quelque chose de bizarre » dans le ciel. Non sans quelques **doutes**, les policiers sortirent. A leur tour, ils aperçurent l'objet brillant dont parlait celui qui venait de les **appeler**. Ajustant leurs jumelles, ils distinguèrent un grand anneau lumineux qui passait lentement du blanc au rouge, puis au blanc. Il semblait se trouver à une **altitude** de près de cinq cents mètres. De toutes **parts**, des gens qui l'observaient téléphonaient frénétiquement. Le standard ne pouvait répondre à tous ces appels. Les deux agents utilisèrent une voiture de police pour suivre la chose à travers la ville, s'arrêtant de temps à autre et ne progressant que lentement jusque vers le sud-ouest de **Grafton**. Là, soudain, l'objet accéléra et partit comme une flèche. (Réf. 27, p. 95).

Intéressons-nous maintenant à l'affaire de l'**Aveyron** (France), qui se produisit en juin 66. L'enquête fut menée conjointement par MM. **G. Canourgues**, **J. Chasseigne**, **F. Dupin** de la **Guérivière** et **F. Lagarde** du cercle français « **Lumières dans la Nuit** ». **Aimé Michel** ainsi qu'une équipe de la **Flying Saucer Review** ont également étudié ce cas sur le terrain. De nombreuses interviews ont été nécessaires pour faire apparaître les faits dans leur véracité historique. L'affaire se déroula à 21 h 30, le 15 juin 66, aux abords d'une exploitation agricole dans le département de l'**Aveyron**. A cette heure, la grand-mère, âgée de 76 ans, se trouvait à la fenêtre pour goûter la fraîcheur nocturne,

quand elle vit dans le ciel une série de lumières. Celles-ci apparaissaient et disparaissaient tour à tour, mais se rapprochaient sans cesse de la ferme. Interloquée par ce mystérieux phénomène, elle appela son **beau-fils**. (Elle dira notamment s'être couchée tout **habillée**, tourmentée par la crainte). Le beau-fils arriva, ne vit d'abord **rien**, puis remarqua une forte luminescence à une quinzaine de mètres. Un arbre en feu. peut-être. Mais il n'y avait ni flamme ni fumée. Il distingua un cylindre de lumière et une succession de six boules tout aussi lumineuses qui disparaissaient instantanément, puis revenaient, comme s'il se fût agi d'ampoules électriques s'éteignant pour se rallumer aussitôt. Le phénomène se déroulait dans le plus parfait silence. Alors le fermier se mit à pourchasser l'une de ces boules, dans l'intention de la capturer. Mais l'objet se jouait de lui, le suivant à son tour, lui barrant le **passage**, exécutant maintes cabrioles. Les boules de lumière ainsi que le cylindre vertical furent revus les 6, 7, 9 et 10 janvier 67... (Réf. 40, 41 et 42).

Le 17 **juin 66**, V. Krylov, ingénieur géophysicien, et quelques collègues voient un disque au-dessus d'un faubourg d'Elista (Nord Caucase). Les techniciens décrivent la trajectoire de l'engin comme étant hélicoïdale. (Réf. 9, p. 206).

« En règle **générale**, souligne James McDonald, on notera ce point caractéristique que les rapports sur les OVNI tendent à venir en priorité de personnes appelées par leur profession à sortir beaucoup de chez elles ou occupées à quelque fonction d'observation ou de surveillance. »

Le 24 **juin 1966**, vers 3 h 30, William **Stevens**, un **policier**, roulait dans une voiture de police en bordure de **Richmond** (USA), lorsqu'il remarqua des lumières jaunes et vertes devant lui. Les lumières semblaient délimiter un objet allongé. Cet objet devait avoir 30 à 35 mètres de longueur pour un diamètre de 9 mètres environ. Il était enveloppé d'une brume d'une nature insolite. Quand Stevens s'approcha, l'objet s'éloigna. Il le suivit sur plus de 10 km. Après quoi, l'OVNI s'en fut à toute allure. Le témoignage du

policier fut confirmé par d'autres personnes. Seul Stevens avait eu le loisir de l'observer de si près. (Réf. 1, p. 41).

Les astronautes John Young et Michael Collins se trouvaient sur orbite à 750 km d'altitude, le **19 juillet 66**. Soudain, ils virent deux points rouges brillants qui volaient dans la même direction que leur capsule Gemini. « Nous avons deux objets brillants sur notre orbite ! cria Young dans son micro. Je ne pense pas que ce soient des étoiles. Nous volons de conserve avec elles. » On pensa plus tard que ces objets pouvaient être des fragments de la fusée Saturne qui avait explosé. Mais il aurait alors fallu expliquer comment ces objets pouvaient tourner dans le sillage de la capsule Gemini. et comment ils avaient pu quitter l'orbite pour disparaître si rapidement. (Réf. 27, p. 237).

Le 29 **juillet**, un avion de type U 2 disparaissait au-dessus de Cuba. Le capitaine Robert **Hickman** avait décollé de **Barksdale**, en Louisiane, dans la matinée du 18, en direction de la Floride. Il aurait dû passer au-dessus de Cuba, à haute altitude. A un certain moment, les bases aériennes perdirent le contact, et le U2 qui devait changer de cap. continua vers les Caraïbes. D'après le **Pentagone**, le capitaine Hickman aurait perdu connaissance par suite d'un **fonctionnement** défectueux de son masque à oxygène. Mais on apprit qu'alors que le pilote traversait l'archipel des Caraïbes pour s'écraser plus tard en Bolivie, le Centre de Secours aérien de la Zone du Canal de Panama avait enregistré au radar la présence d'un OVNI au voisinage de l'avion. Cet aspect de l'affaire fut camouflé, bien qu'il eût pour origine une déclaration des quartiers généraux de la zone sud. (Réf. 27, p. 182).

Le 1^{er} **août**, Science Magazine (USA) publie une lettre ouverte du Dr Allen Hynek. Celui-ci y affirme que la communauté scientifique en général n'a pas eu connaissance des rapports d'OVNI, rapports qui constituent pour elle un grave **défi**, et ce malgré le fait que, vingt ans après la première passion du public pour les OVNI, « les rapports continuent à s'accumuler à un rythme bien plus

rapide qu'au début. » Hynek dit également qu'il est totalement faux de prétendre que tous ces rapports soient le produit d'hystéries ou de mystifications. - Le contraire est bien plus proche de la vérité, **assure-t-il** en substance. Autant que je sache, seule une poignée négligeable de rapports à l'Air Force, ou à tout autre organisme, provient de cette sorte de gens. Je ne puis repousser le phénomène OVNI d'un haussement d'épaule. Je me suis fait à l'idée qu'il existe une **tendance**, au sein de la science du XX^e siècle, à oublier qu'il y aura une science du XXI^e siècle. »

Dans le Figaro (journal français), on put lire le 15 août que selon un rapport de l'Agence France Presse daté du 14, un objet céleste lumineux, de forme sphérique, avait été aperçu **dans la nuit du 7 août** par les habitants du village de **Kutslima**, près de Moscou (Russie). Les témoins, interviewés par le quotidien Keninskoye **Znamya**, affirmèrent que l'objet avait l'aspect apparent d'une ampoule électrique. Il suivait une trajectoire **rectiligne**, quand il explosa silencieusement au-dessus de l'horizon, en une gerbe d'étincelles. (Réf. 34, p. IV).

Après Menzel, pour qui l'ensemble des rapports ne relèvent que du domaine de l'optique. **Philip J. Klass** tente de prouver qu'en principe on peut rendre compte des OVNI par des phénomènes de plasma associés aux décharges sur les lignes de haute tension ou à l'éclair en boule. **Le 22 août 66** paraît dans Aviation Week un article (Plasma Theory May Explain Many UFO), où il expose son hypothèse. Comme Menzel, il élude les considérations quantitatives et passe sous silence nombre de traits saillants mentionnés dans les rapports, ou encore déforme ces indices pour les adapter à sa propre interprétation. « Certes, dit James McDonald, la foudre globulaire est un phénomène atmosphérique assez mal connu. Mais s'il y a des gens travaillant dans le domaine de l'électricité atmosphérique qui soutiennent comme Klass que la foudre en boule peut être engendrée hors de la présence d'orages intenses, je n'ai pas réussi à découvrir de tels points de vue au cours

d'une vaste étude que, stimulé par Klass, j'ai récemment faite sur le problème de la foudre en boule. Klass a cité une demi-douzaine de cas d'éclairs par temps **clair**, comme si cela prouvait en quelque mesure ses affirmations, mais aucun des cas ne paraissait ressembler à ce qu'on désigne normalement par foudre en boule. Il ignore le fait que les rapports sur la foudre globulaire font intervenir des **plasmoïdes** lumineux dont le diamètre excède rarement quelques pieds et qui sont ordinairement de la taille d'un ballon de basket ou plus petits. Au lieu de **cela**, il est disposé à dire que des objets signalés comme ayant des diamètres de dix à cent fois plus grands sont de la « foudre en boule ».

Le 25 août, un OVNI vient reconnaître une base de missiles intercontinentaux, au Dakota du Nord, près de Minot (USA). Un officier en service est soudain coupé de toute liaison, alors que pareil incident ne doit **JAMAIS** se **produire**, par suite des multiples systèmes de sécurité assurant les télécommunications de telles bases. Dans le ciel, un OVNI rouge luisant effectue des **manœuvres**. Le radar relève un **blip anormal**, d'un objet situé à 30 km d'altitude. Il vient à descendre au ras du **sol**, puis remonte rapidement pour disparaître dans les nuages. (Réf. 9, p. 171).

Le Président Lyndon B. Johnson est acculé par ce grave incident à prendre une décision, et il promulgue un décret: AFR 80-17 en lieu et place d'AFR 200-2. AFR 80-17 transférait l'enquête du Service des Renseignements à celui des Recherches et Développements. « On **présume**, dit Frank Edwards (Réf. 27, p. 118) qu'il s'agissait de mettre sur un pied d'égalité intellectuelle les enquêteurs de l'Armée de l'Air sur les OVNI et les savants non fonctionnaires, avec lesquels ils allaient travailler. »

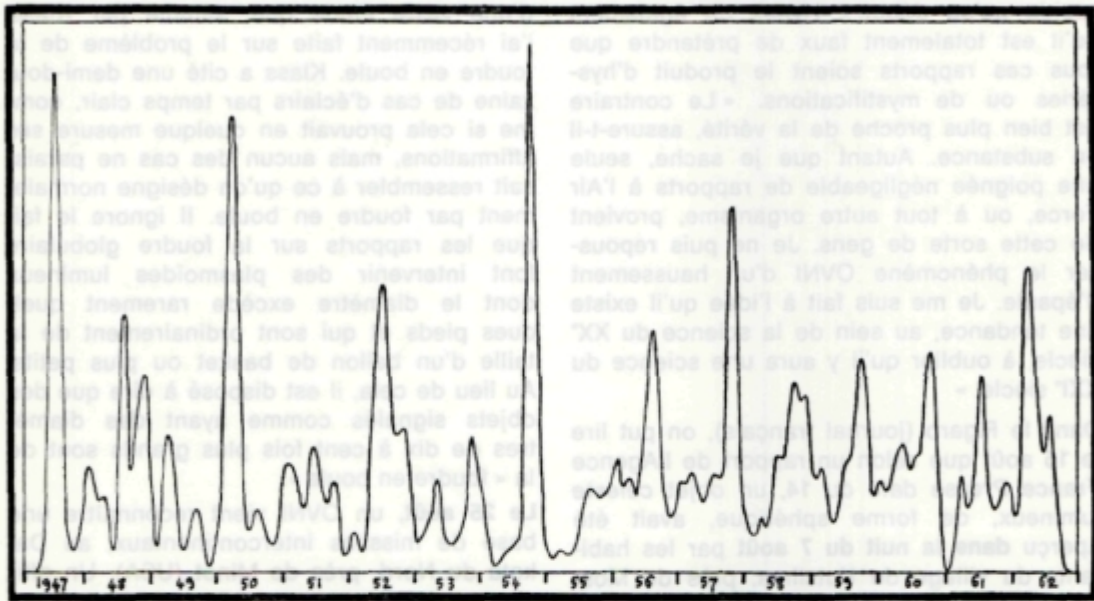
RECHERCHES & DEVELOPPEMENT — OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES.

« Le présent règlement établit le programme de l'Air Force pour l'examen et l'analyse des observations d'OVNI faites au-dessus des Etats-Unis. Il donne des procédures de recherche uniformisées et fournit des ren-

Structure du phénomène de vague

Les variations de la fréquence des rapports d'OVNI mises en évidence après élimination de la • tendance - générale (variations cycliques).

(Les phénomènes insolites de l'espace. J. et J. Vallée)



seignements. Les enquêtes et analyses prescrites sont en rapport direct avec la responsabilité de l'Air Force concernant la défense aérienne des Etats-Unis. Le programme OVNI exige un compte rendu rapide et une prompte évaluation des données afin d'obtenir une identification réussie. L'observation stricte de ce règlement est impérative... »

Aux USA. Jacques et Janine Vallée écrivent « Challenge to Science » qui paraîtra aux éditions Neville Spearman (Londres 1967).

Le samedi 27 août, en **Allemagne**, des radars militaires et de nombreux témoins enregistrent la présence d'un OVNI au-dessus de la Forêt Noire et du lac de Constance. L'engin, qui plafonnait à haute altitude, changeait constamment de forme. Il était tantôt rond, tantôt carré, puis rectangulaire. De couleur argentée, il avait un aspect translucide. Deux F 102 de la base de Ramstein le prirent en chasse. Mais l'OVNI bondit soudain dans l'espace, et les avions n'eurent plus qu'à rejoindre leur base. (Réf. 7, p. 214).

Walter Stone, un habitant de Carlisle (**Kentucky, USA**) fit le récit d'une aventure dont il avait été l'objet **le 18 octobre**. Il se

rendait à son travail en voiture. Vers 5 h 55 un OVNI passa rapidement au-dessus de son véhicule. Il émettait un bruit « qui blessait les oreilles ». Le fond de l'objet en forme de couvercle semblait illuminé d'une clarté blanchâtre. » Il m'effraya, dit Stone. Je suis complètement abasourdi, et j'espère bien ne plus le revoir ! » (Réf. 27, p. 115).

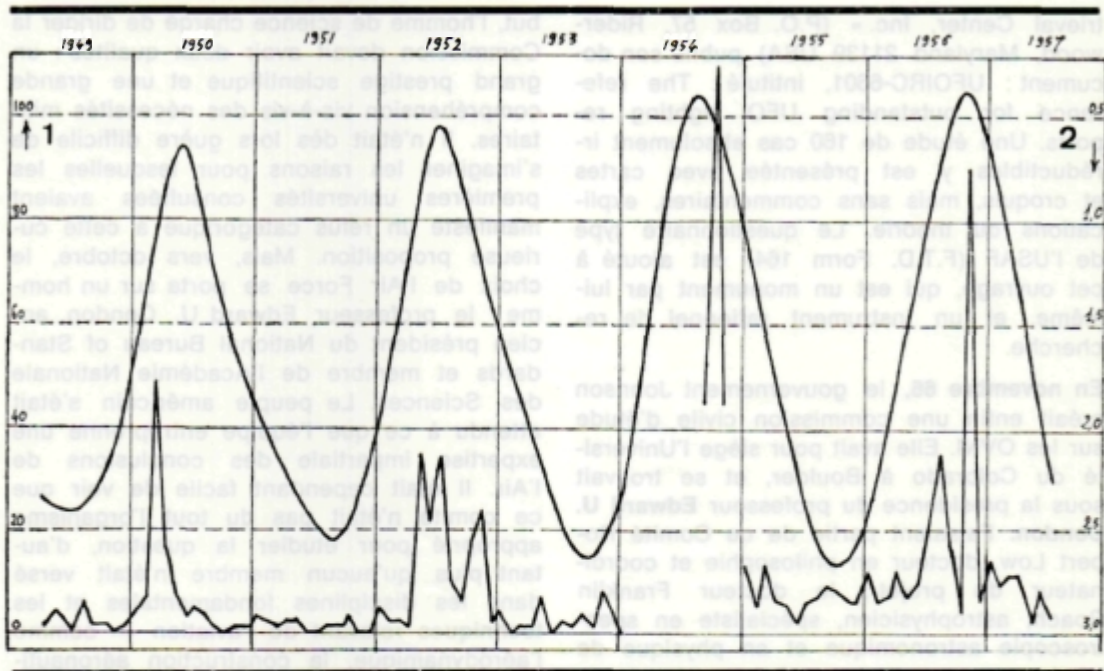
Apparaît alors un personnage hors série aux Etats-Unis : le professeur **James McDonald**, docteur en météorologie, licencié en chimie et docteur en physique. Depuis 1954. il fait partie de l'Université de l'Arizona, où il exerce les fonctions de doyen de l'Institut de Physique Atmosphérique et de professeur à la Section de Météorologie.

Pour des motifs purement professionnels, il s'est toujours intéressé aux communiqués de l'**USAF**. Beaucoup signalent des phénomènes atmosphériques rendant compte des « visions » d'OVNI. Le Professeur McDonald passe un jour à la Base Wright Patterson où, fort de la déclaration du Secrétaire d'Etat Harold Brown. il peut étudier les dossiers. Il découvre ainsi le pot aux roses et veut entreprendre une véritable campagne dans les milieux scientifiques les plus divers. Ses conférences sont suivies d'interviews

1 : nombre d'observations.

2 : distance Terre - Mars (U.A.).

(Les phénomènes insolites de l'espace. J. et J. Vallée).



radiodiffusées et télévisées, d'articles repris par les grandes chaînes de journaux d'information.

Le 19 octobre 66, il fait une conférence à Washington devant l'**American Meteorological Society**. Et McDonald attire l'attention sur certains points très importants :

- l'étude des OVNI doit être entreprise au plus haut niveau scientifique, car elle engage l'avenir de l'humanité entière ;
- l'étude des OVNI doit être dégagée de l'emprise des militaires, qui ont fait la preuve de leur incapacité ;
- la Commission Condon est une belle chose, mais ses crédits sont insuffisants : ce sont au moins ceux de la NASA qui doivent être utilisés.

La nouvelle suivant laquelle les 20 passagers d'un avion mexicain virent des OVNI lumineux le **31 octobre 66**, provoqua une psychose de masse. Dès le matin, de nombreuses personnes examinaient le ciel dans les rues d'Acapulco (Mexique). Les passagers de l'avion qui décolla à 7 h 10 du soir à destination de la capitale furent surpris de voir des lumières se rapprocher de l'aéroport, puis se maintenir sur place pendant quel-

ques minutes. Les opérateurs de la tour de contrôle informèrent le Bureau des Communications et du Transport de la présence sur leur écran radar de deux points causés par des objets non identifiés qui disparurent à grande vitesse. (Réf. 44, p. 69).

Le **2 novembre**, M. **Derenberger**, représentant de commerce, vit sur la route de Parkersburg (Virginie Occidentale, USA) un objet sombre, aplati à la base et arrondi au sommet. Alors que le témoin s'arrêtait, l'objet vint à moins de 20 cm de la surface de la route, et un homme au teint sombre vêtu d'une chemise et d'un pantalon ordinaire, tous deux de couleur bleu clair luisant, sortit, sourit au témoin qui eut à ce moment-là, le sentiment de recevoir un message, bien qu'aucun mot ne fût prononcé. Le message décrivait un hypothétique « autre monde » et suggérait que l'observation soit rapportée aux autorités. L'homme promit aussi de revenir. Plusieurs personnes qui passèrent en voiture près du témoin rapportèrent avoir vu un homme lui parler de même qu'ils virent un étrange véhicule dans les nuages. (Réf. 6, cas 804).

En novembre 66, le « UFO Information Re-

trieval Center, Inc.» (P.O. Box 57. Riderwood, Maryland 21139 USA) publie son document : **UFOIRC-6601**, intitulé: The reference for outstanding UFO sighting reports. Une étude de 160 cas absolument irréductibles y est présentée, avec cartes et croquis, mais sans **commentaires**, explications ou théorie. Le questionnaire type de l'USAF (F.T.D. **Form 164**) est ajouté à cet ouvrage, qui est un monument par lui-même, et un instrument rationnel de recherche.

En novembre 66, le gouvernement Johnson créait enfin une commission civile d'étude sur les OVNI. Elle avait pour siège l'Université du Colorado à Boulder, et se trouvait sous la présidence du professeur **Edward U. Condon**. Faisaient partie de ce Comité Robert Low, docteur en philosophie et coordinateur du projet ; le docteur Franklin **Roach**, astrophysicien, spécialiste en spectroscopie astronomique et en physique de la haute atmosphère ; Stuart W. Cook, docteur en philosophie, psychologue social à l'Université du Michigan et professeur de psychologie à l'Université du Colorado ; le Pr. David E. Saunders, docteur en philosophie et professeur de psychologie à l'Université du Colorado ; le Dr Michael **Wertheimer**, fils du fondateur de la « Gestaltpsychologie » et lui-même spécialiste de cette école ; le Dr William **Blumen**, astro-géophysicien ; le Dr Joseph H. Rush, météorologue du NCAR... Entre l'audience de la Commission des House **Armed Services** et la création du Comité Condon, il s'écoula huit mois. Quelle raison fallait-il invoquer pour rendre compte de ce délai ?

Il s'avérait que l'Air Force avait éprouvé de réelles difficultés pour trouver une université disposée à répondre à ses desiderata. Elle exigeait en effet que toute l'affaire reposât entre les mains de la CIA et que le but assigné fût celui qui avait été imposé au Jury Robertson en 1953, c'est-à-dire **convaincre le public qu'il n'y avait rien et éteindre définitivement la curiosité des savants, de façon à ce que l'affaire OVNI demeure propriété des services de renseignements, et d'eux seuls**. Pour atteindre ce

but, l'homme de science chargé de diriger la Commission devait avoir deux qualités : un grand prestige scientifique et une grande compréhension vis-à-vis des nécessités militaires. Il n'était dès lors guère difficile de s'imaginer les raisons pour lesquelles les premières universités consultées avaient manifesté un refus catégorique à cette curieuse proposition. Mais, vers octobre, le choix de l'Air Force se porta sur un homme : le professeur Edward U. Condon, ancien président du National Bureau of Standards et membre de l'Académie Nationale des Sciences. Le peuple américain s'était attendu à ce que l'équipe entreprenne une expertise impartiale des conclusions de l'Air. Il était cependant facile de voir que ce comité n'était pas du tout l'organisme approprié pour étudier la **question**, d'autant plus qu'aucun membre n'était versé dans les disciplines fondamentales et les techniques relevant de l'aviation — comme l'aérodynamique, la construction aéronautique, l'**électronique**, la chimie et la physique appliquées. Peu après la signature du contrat, on annonça que la Commission recevrait de l'Armée de l'Air une documentation « sélectionnée ». Ce devait être une erreur, car, dès le lendemain, on rectifiait la déclaration en disant « une documentation provenant des dossiers de l'Armée de l'Air ».

« Si le groupe de l'Université du **Colorado**, dit Frank Edwards (Réf. 27. p. 153) parvient à offrir dans son rapport final une image complète et exacte de l'affaire des OVNI, ces savants auront le droit de se considérer comme faiseurs de miracles. S'ils peuvent se contenter de 313 000 dollars pour mener à bonne fin une enquête longue et circonstanciée sur un problème aussi complexe et ancien, ils feront passer les gens du Project Blue Book pour une bande de clowns inutiles. » Mais l'Air Force voulait gagner du temps, afin de rétablir son prestige à l'égard du public, et présenter l'étude de manière à mettre hors de cause les promoteurs de la politique de censure du Pentagone.

(à suivre)

Lucien Clerebaut.

Primhistoire et archéologie

Glozel : historique/ controverses et hypothèses

Dans son « Dictionnaire de l'Insolite et du Fantastique » paru aux éditions du Dauphin en 1971, **J.L. Bernard** donne les renseignements suivants sur Glozel : « Station préhistorique longtemps contestée, au sud du **Bourbonnais**, près de Vichy. En 1924, labourant son champ, **Emile Fradin** découvrit une véritable mine de documents : briques à empreintes de **maïns**, statuettes en céramique et une bibliothèque **éparse**, composée d'une centaine de tablettes portant des signes inconnus. On cria au faux ! Mais il aurait fallu du génie pour inventer des signes qui s'apparentent aux runes et au sumérien archaïque. **Jullian**, le spécialiste des antiquités gauloises, conclut à une authenticité partielle (ce qui ne signifie rien). Selon lui, les tablettes proviendraient de l'officine d'une sorcière du III^e siècle (pourquoi du III^e ?) et lui servirent de cabbale divinatoire. Pour **Robert de Langerie**, les signes de Glozel sont des runes plus vieilles que les autres, et remontant à l'époque magdalénienne ».

Bien que fort incomplète, cette définition n'en montre pas moins que les spécialistes sont divisés quant à l'authenticité de Glozel et ce à cause de la découverte d'une écriture plus ancienne que celles d'Orient où l'on en situait l'origine. Voyons cela plus en détail en suivant un ordre logique. Après avoir dressé un bref historique de la découverte et de la liste des objets trouvés, nous présenterons successivement les raisons de la polémique, les thèses qui nient l'authenticité du site avec les arguments qui en démontrent le non **fondement**, les thèses en faveur de l'authenticité et enfin les hypothèses qui dans la présente rubrique sont toujours de deux types : celles qui s'inscrivent dans le contexte des théories admises et celles non **conventionnelles**, c'est-à-dire audacieuses et qui s'élaborent par comparaison avec des faits épars et non étudiés dans leur **ensemble**, ou bien par simple jeu de l'esprit. Comme disait très bien Paul-Emile Victor : « Les vrais scientifiques sont des poètes et des **imaginatifs**. Sans eux, la science n'existerait pas. Les autres sont des comptables et des épi- ciers : ils ne découvrent pas ». Une chose

qui nous est évidente ne l'est pas nécessairement pour les autres. Trop de gens, hélas, pensent l'inverse. Ceci dit, nous serons peut-être un peu long dans l'exposé des détails mais nous pensons que Glozel pose un problème trop important pour les passer sous silence.

Bref historique.

Le 1^{er} mars 1924, un jeune fermier, **Emile Fradin**, âgé de 18 ans, découvre en labourant son champ deux briques d'aspect curieux. En fouillant davantage, il met au jour une longue fosse de forme ovale. Pendant les jours et les mois qui suivent, les découvertes s'accumulent (voir liste ci-dessous) et le bruit s'en répand. En avril 1925, le Docteur **Morlet**, préhistorien de Vichy, vient sur place et se rend compte de l'**importance** de la découverte. Il loue le terrain pour 9 ans et commence des fouilles systématiques qui l'amènent à « découvrir un type de civilisation inconnue jusqu'ici, caractérisée par une population primitive de chasseurs et de pêcheurs disposant d'un outillage **rudimentaire**, tels que nos sauvages actuels les plus reculés n'en possèdent plus, mais, chose curieuse et contradictoire, connaissant l'**écriture**, une écriture mystérieuse **encore**, mais fortement évoluée » (1). D'après le Docteur Morlet, Glozel appartenait au néolithique le plus ancien. Voilà en bref le départ de l'affaire qui suscita des **polémiques**, parfois violentes comme nous allons le voir. Mais tout **d'abord**, qu'a-t-on trouvé exactement à Glozel ?

Catégories des objets trouvés.

Dans le musée de Glozel, aménagé par les Fradin, se trouvent exposées environ 3 000 pièces et il y en a des milliers d'autres à déterrer car le terrain est à peine entamé (6). A défaut d'avoir pu nous rendre sur **place**, nous donnons ci-dessous la liste la plus complète que nous ayons trouvée, à savoir celle fournie par **Charpentier** (5) :

- des **briques**, assez mal cuites, gravées de signes **alphabétiques** ;
- des briques dans lesquelles ont été imposées des mains humaines ;
- des pots, dits « idoles », dont les repré-

Figure 1

Emile Fradin présentant une tablette à inscriptions
(document R. Charroux).



sentations sexuelles sont évidentes ;

- des pots, dits « funéraires », à représentations de tête humaine, sans bouche ;
- des galets avec des représentations animales, dont le renne et le cheval, souvent accompagnées de signes **alphabétiques** identiques à ceux des briques ;
- des anneaux de schiste poli avec des signes **alphabétiques**, et dont la petitesse interdit qu'ils aient pu être utilisés comme bracelets ou comme bagues. Il en est d'autres qui ont pu être des bracelets ;
- des os de rennes gravés d'animaux et de signes ;
- des outils de pierre et autres objets utilitaires en pierre éclatée, en pierre taillée et en pierre polie ;
- de la céramique, des harpons de **pêche** et des petits phallus ;
- des tombes.

Le docteur **Bayet** (1) cite en plus les objets suivants :

- en os : harpons, hameçons, **aiguilles**, poinçons, pointes de lance, épingles et boutons ;
- des vases ayant la forme du phallus et ayant sur la face antérieure une tête humaine sans bouche ;
- réécriture comprend 120 signes différents et se situerait entre les hiéroglyphes et l'alphabet vrai.

Raisons de la polémique.

Elles sont de deux types : l'une scientifique, l'autre humaine mais peu élégante. Pour la raison scientifique, nous laissons la parole au Dr Bayet (2) : « Il a existé dans l'Europe occidentale une population ancienne qui, contemporaine du renne, était en possession d'une écriture évoluée. Au simple énoncé de cette phrase, on **comprend** le bouleversement qu'elle a dû apporter dans les notions traditionnelles de la préhistoire et de l'histoire de la civilisation : le renne, animal que l'on croyait disparu de **nos** pays à la fin de l'âge paléolithique, contemporain de **l'écriture**, qui marque l'aurore des temps historiques et de plus, cette écriture nouvelle (la plus ancienne de toutes), existant non point en Orient, comme on le proclamait **naquère** encore, **mais** en **Occident** ! voilà de quoi susciter l'émoi au sein de l'Institut, des Académies, des Sociétés d'Anthropologie **et** de Préhistoire et chez tous les **dévôts** des **orthodoxies** périmées ! Et, en **effet**, cela ne manqua pas ! »

La raison humaine est tout autre. Le premier scientifique à s'être rendu sur les lieux fut le Dr Morlet qui envoya des échantillons à Paris chez le Dr **Capitan**. Ce dernier se **rendit** à son tour sur les lieux, fit remarquer à Morlet que le gisement était fort intéressant et lui demanda de faire un rapport détaillé. Morlet ne voulant pas que la gloire de la découverte aille à d'autres que lui (ce qui était tout à fait normal), publia les résultats de ses fouilles. Capitan, furieux, convoqua Morlet à Paris et lui dit : « Vous n'êtes pas connu, votre plaquette ne se vendra pas. Mettez mon nom à la place

du nom de Fradin » (attesté et publié par le chanoine **Cote**) (9). Morlet refusa et du jour au lendemain. Glozel fut contesté et ridiculisé (5, 6, 7 et 13).

Arguments contre Glozel.

Nous résumons ici l'analyse qui en fut faite par Bayet (1).

a. Objection du professeur Jullian : Glozel est un bric-à-brac de sorcière datant du III^e siècle après J.-C. et l'écriture serait du latin cursif. Il a cru voir sur quelques tablettes des formules de magie dont il aurait réussi à donner la traduction.

Réponse de Bayet : Bien que fort considéré pour ses travaux historiques et épigraphiques, le professeur Jullian ne s'est jamais rendu à Glozel. Il a travaillé sur photographie avec le résultat que les crevasses furent prises pour des signes et traduits ! La transcription ne correspond pas au texte original. Il n'a pas tenu compte de toutes les circonstances du gisement car rien ne rappelle l'époque romaine. En conclusion : au point de vue scientifique, l'interprétation du professeur Jullian ne se défend pas et ne peut peser d'aucun poids dans la controverse sur l'authenticité du gisement de Glozel.

b. Objections de M. Dussaud : il a accusé Glozel de faux et a publié son argumentation.

Réponse de Bayet : des faits bien prouvés et des assertions sévèrement contrôlées ne furent jamais apportées dans le débat. Sur les 39 pages de la brochure, 24 assertions sont radicalement fausses, sans compter celles qui sont avancées sans preuve. En conclusion, il résulte qu'au point de vue scientifique, le travail de M. Dussaud, basé sur des données inexactes ou radicalement fausses, n'a aucune valeur démonstrative.

c. Rapport de la Commission Internationale : le nœud de ce rapport est l'accusation formelle du truquage qu'on aurait constaté lors de l'exhumation d'une brique avec caractères alphabétiques et d'un anneau de schiste trouvé presque verticalement sur sa tranche, dans la couche.

Figure 2

Un des plus beaux vases « funéraires » découverts à Glozel (document R. Charroux)



Réponse de Bayet : le Docteur Tricot-Royer, chargé du cours d'histoire de la médecine à l'Université de Louvain, qui fut présent et qui dressa un rapport de ses observations lors des travaux de la Commission sur le site de Glozel (12), nie ces accusations ainsi que toutes les autres. Voici ce qu'il écrit : « Quant à moi, pour employer une expression chère aux enquêteurs je n'infirme ni ne confirme, mais moi qui suivais avec attention chacun de leurs gestes, j'affirme n'avoir rien vu de cette description touffue (une motte de terre remise en place après enfouissement de la brique). Quant à l'anneau de schiste, je n'avais pas dans mon bagage le niveau d'eau qui m'eût permis d'apprécier son degré d'horizontalité, mais moi, solennellement, je lève la main et je jure devant Dieu que j'ai vu l'anneau à plat, encastré dans le sol et regardant le ciel de son grand œil central » (en majuscule).

les dans le texte) (12). Des faits gênants furent omis, comme une *racine* fossile qui traverse une idole. En conclusion : ce rapport est considéré sans valeur scientifique et délibérément partial.

d. Rapport technique de M. Champion : Les objets du musée de Glozel sont faux et ont été fabriqués au moyen d'un instrument en métal.

Réponse de Bayet : dans ce cas, il aurait dû rester des particules de métal sur les objets, ce qui est facilement contrôlable au microscope pour corps opaques. Or, cela n'a pas été fait, ce qui enlève toute portée scientifique à ce rapport.

Signalons qu'au moment où la découverte fut connue à Paris, l'abbé Breuil, qui s'est rendu sur place, et les professeurs Jullian et Capitan admirent tous trois l'authenticité du site pour, peu après, s'acharner à le détruire avec tout le poids de leur autorité. Personnellement, vu l'ampleur du site (plusieurs km²), le nombre considérable de pièces mises au jour (3 000) et les milliers qui restent à découvrir, il nous est impossible d'admettre qu'il s'agisse d'un faux car le fou qui l'aurait réalisé aurait dû y consacrer un temps considérable (plusieurs années) en employant des techniques perdues depuis des millénaires et rester inaperçu du monde paysan, ce qui est sûrement une gageure.

Enfin, comme Pierre Carnac nous le fait judicieusement remarquer dans une communication personnelle, l'argument cher aux archéologues modernes est que « l'existence même d'une civilisation doit être mise en évidence par la continuité du site dans le temps et à travers lui ». Pierre Carnac nous a commenté cet argument comme suit : « Placer Glozel à 8 ou 10 000 avant nous démontrerait une effrayante continuité historique sur les lieux ; un maintien presque inaltéré des caractères de ses « signes » : un développement linéaire, isolé, démarré comme sur rien et demeurant tout le temps (jusqu'à -800 ou -500) trop précoce. C'est cette continuité qui battrait en brèche l'actuelle conception sur les gran-

des divisions de la préhistoire et les caractères qu'on leur assigne. Ensuite l'unicité même de Glozel (malgré la découverte en 1965 de la civilisation — elle aussi linéaire et isolée — de Lepenski-Vir en Yougoslavie, sur le Danube) est pour les historiens une véritable preuve contraire à leurs idées, puisque pour eux l'histoire est mise en mouvement par des raisons d'ordre économique, et cela ne souffrirait d'aucune exception. Pour l'historien moderne, ce fut toujours le besoin direct qui conduisit aux inventions et ce même besoin ne pourrait surgir avant que la société ait atteint un niveau propre à le justifier. Si on a placé à Sumer les débuts de l'histoire proprement dite, donc de celle qui prend son essor avec l'invention de l'écriture, c'est que Sumer justifiait à sa façon les données précitées. Or en fait, il s'avère que ce fut exactement le contraire et que pour bien des choses, la propagation de la civilisation n'a pas toujours suivi la marche du « char du Soleil ».

« De même Glozel ne reste plus, à l'heure présente, ni seul, ni isolé. Surtout dans le contexte des écritures présumériennes. Celles découvertes à Tartaria en Roumanie et à Karanovo en Bulgarie se placent dans le temps et l'espace (et même dans leur « sens historique »), entre Glozel et Sumer. La présence des signes « glozeliens » un peu partout dans le monde (en Amérique par exemple) fait sortir Glozel de son pseudo-isolément. Ensuite, la formidable civilisation isolée éclosa à Lepenski-Vir, unique en son genre et qui se développa linéairement durant 7 millénaires et demi, démontre qu'il y eut bel et bien une ville (la plus ancienne d'Europe) avant une agriculture, et bat en brèche exactement les mêmes arguments utilisés par ceux qui exclurent Glozel du monde des réalités. Enfin il ne faut pas oublier que de nos jours on ne combat plus ouvertement Glozel (une exception récente cependant : en 1972. Charles Minvielle dans un ouvrage traitant d'archéologie). Cela signifierait s'exposer à une argumentation tellement valable, que la lutte serait perdue d'avance pour ces opposants. Au contraire, on l'oublie comme chose jugée, donc morte... »

Arguments en faveur de Glozel.

Morlet fit vérifier la découverte par des savants connus pour leur compétence en archéologie et préhistoire, et venus de divers pays. Tous, à l'exception des deux (**Vayson de Pradenne** et **Seymour de Ricci**), se prononcèrent catégoriquement pour la virginité du site et l'authenticité des objets trouvés après avoir vu de leurs yeux le site et y avoir effectué des fouilles personnelles (1). Ces savants étaient : pour la France, **Deperet**, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon ; **Viennot**, professeur de géologie à la Sorbonne ; **Reinach** et **Espérandieu**, membres de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres ; **Loth**, professeur au Collège de France ; **Arcelin**, président de l'Association régionale de paléontologie humaine et d'histoire ; et **Mayet**, professeur à l'Université de Lyon. Pour les autres pays, étaient présents : **Van Gennep** (Belgique) ; **Bjorn**, directeur du musée d'archéologie d'Oslo ; **Leite De Vasconcellos**, directeur du musée d'ethnographie de Lisbonne, et **Mendes Correa**, professeur d'archéologie à l'Université de Porto. **Charroux** (7) signale également **Constantinescu-Iasi**, professeur d'archéologie à la Faculté de Kichinef, **Madsen**, directeur du Service Géologique du Danemark et **Nerman**, professeur à l'Université de Stockholm.

Une comparaison des empreintes digitales observées sur les vases, résultant du pétrissage de l'argile, avec celles des membres de la famille Fradin et celles du docteur Morlet montra qu'elles sont **totalemen**t différentes. Cette analyse fut effectuée par M. **Soderman**, adjoint du service d'identification judiciaire de Lyon (1).

Une racine fossile fut trouvée traversant une plaque d'argile ornée de caractères alphabétiques. L'authenticité de cette dernière fut démontrée par l'étude qu'en fit M. **Bruet**, vice-président de la Société Géographique de France (2).

L'étude des divers ossements humains effectuée par le docteur **Buy**, professeur d'Anatomie à l'Ecole de Médecine de Clermont-Ferrand, montre qu'il s'agit d'une **race ancienne** présentant certaines caractéristiques que l'on ne rencontre jamais dans

les races actuelles (2). D'après le professeur **Deperet**, les ossements présumés de renne appartiennent **bien** à cet animal ainsi que trois dents (2). **Enfin**, des sites du type **glozélien** furent trouvés en dehors de Glozel, dans un rayon de 40 km et jusqu'au Portugal (1), ainsi qu'en Roumanie et en Bulgarie (4). Nous pensons en avoir dit assez pour que le lecteur puisse se faire une opinion saine de la situation et ainsi aborder avec un œil critique, dénué de tout préjugé néfaste, les hypothèses que nous avons relevées pour lui dans la littérature.

Hypothèse conventionnelle.

Elle est donnée par les scientifiques **glozéliens** qui se contentent seulement de l'énoncer sous la forme d'une constatation tirée des faits. D'après eux, il manque trop d'éléments pour pouvoir en ce moment situer avec précision la place qu'**occupe** la civilisation de Glozel dans le courant de l'histoire des autres civilisations connues. Tout ce que l'on peut dire avec certitude revient à ce que nous avons écrit plus haut: il a existé dans l'Europe occidentale une population ancienne qui, contemporaine du renne, était en possession d'une écriture évoluée (1).

La récente découverte d'une nouvelle méthode de datation **semble**, d'après les premiers **résultats**, montrer que Glozel n'est pas aussi ancien qu'on voudrait le **croire**, mais d'une date cependant respectable pour repousser toute hypothèse de supercherie. C'est dans un article paru en mai 1974 (10) qu'Henri de **Saint-Blanquat** nous expose cette méthode et ses résultats. Il s'agit de la **radio-thermoluminescence** dont nous abrégeons ici l'explication qu'il en donne.

«< Cette technique utilise les effets des rayonnements naturels sur la structure de certains composés minéraux cristallisés que l'on trouve entre autres dans les poteries. Ces rayonnements provoquent dans le minéral des modifications de structure. Il y a apport d'énergie, d'où transfert d'électrons qui en fin de course sont piégés dans des défauts de structure. A niveau d'irradiation **constant**, le nombre d'électrons piégés augmente avec le temps. La datation se fait en libérant ces

Figure 3

Tablette gravée provenant de Karanovo.



électrons par chauffage et en mesurant l'intensité lumineuse qui accompagne ce phénomène. Cette luminescence est en effet proportionnelle à la quantité d'électrons piégés et le chauffage de la technique est une remise à zéro des cristaux du minéral. On mesure donc l'intervalle entre ce dernier et la mise à zéro lors de la cuisson de la poterie, ou, par exemple dans un autre domaine, lors de la formation d'une roche volcanique. Les fragments de poterie de Glozel avec écriture ont ainsi été datés entre 400 avant J.-C. et 300 après J.-C. Ces datations furent effectuées au Musée National des Antiquités à Edimbourg (Ecosse) et à la Commission de l'Energie Atomique au Danemark. D'autres datations sont en cours au Danemark et en France ».

Bien que l'auteur (10) ait mis l'accent sur les nombreuses difficultés inhérentes à la technique (différence de sensibilité aux rayonnements suivant la nature des cristaux, présence d'éléments radioactifs naturels, etc.), il en est une sur laquelle nous aimerions attirer l'attention. Il s'agit de la quantité de rayonnement reçue au cours du temps. Nous pensons fort probable, sinon certain, que les rayonnements naturels ne sont pas constants en intensité au cours du temps, et non homogènes dans leur répartition spatiale à un moment donné. Contourner cette diffi-

culté, écrit de Saint-Blanquat, se fait o?r éta-lonnage du terrain, ce qui à notre avis ne résoud pas le problème puisque le terrain a reçu le même traitement que la pièce à dater qui s'y trouve. Nous ne voyons pas comment l'on peut dissocier le temps, exprimé en rayonnement, à partir d'un même objet ou d'une série d'objets qui lui sont voisins

D'autre part, il ne faut pas oublier qu'au même endroit furent découverts de nombreux fragments d'os gravés avec la même écriture, et que ces os ont été formellement identifiés à ceux du renne (2). Or, cet animal a quitté nos latitudes depuis environ 8 000 ans avant le Christ en suivant le recul des glaciers, le climat devenant trop doux pour lui. Nous voyons donc mal comment les Gaulois de l'époque romaine auraient pu se procurer ces os. Et quand bien même les auraient-ils acquis, pourquoi ne retrouver que ceux-là en abondance (et gravés), alors que la faune locale pouvait en fournir en suffisance. De plus, autant que l'on sache, il n'existe pas d'os gravés gaulois de l'époque romaine, les plus anciens que l'on connaisse remontant à plusieurs millénaires avant notre ère, un peu après le Magdalénien. La datation de ces os par diverses méthodes serait des plus intéressantes, d'autant plus qu'il semble que le site ait été à peine effleuré (6).

Il n'est pas précisé dans l'article (10) si la technique de la radio-thermoluminescence a été utilisée sur du matériel daté avec certitude, mais il nous semble élémentaire de le faire et nous comptons sur l'esprit critique de la méthode scientifique pour que ce le fut. Comme cette technique est encore en cours de mise au point, nous nous permettons d'émettre de grandes réserves quant aux résultats obtenus pour Glozel dont le matériel est tant contesté. De l'avis même d'un archéologue que nous avons consulté, la marge entre -400 et + 300 de notre ère est énorme et ne permet aucune conclusion sérieuse pour le moment.

Cependant, comme l'écrit très bien de Saint-Blanquat (10), « s'avérant gaulois ou gallo-romain, Glozel devient possible... et rentre ainsi dans l'ordre, devient un site normal et

reprend place dans l'évolution des civilisations... tout rentre ainsi dans l'ordre et les passions peuvent s'apaiser ».

Au sujet de cette écriture, nous croyons utile de rapporter ici deux extraits du livre de **Touchard** (13) : « L'archéologue anglais **Sir Arthur Evans**, pensait, en 1927, qu'une écriture **linéaire** très ancienne avait précédé l'importation de l'écriture **minoenne**. Cependant ayant visité Glozel, ce savant s'est rétracté parce que « cela entraînerait le renversement complet des résultats dus aux recherches et à l'activité de deux générations de travailleurs scientifiques ! »... De son côté, l'égyptologue **F. Inders Petrie** dit : « Il est impossible que le court alphabet phénicien ou tout autre fonds semblable, ait été le point de départ de tous les systèmes d'écriture connus... » Les découvertes faites à Tartaria (Roumanie) en 1961, et à Karanovo (Bulgarie) en 1969-1971, apportent du poids à l'écriture de Glozel. En effet, « à Tartaria furent découvertes trois tablettes d'argile portant des signes qui présentent une remarquable analogie avec l'écriture sumérienne du III^e millénaire ainsi qu'avec l'écriture **crétoise** du II^e millénaire. La datation au carbone radioactif a indiqué une ancienneté de 5 500 ans, soit 1 000 ans de plus que la **première** écriture sumérienne » (4). Quant à l'examen des tablettes de Karanovo, cette écriture « est plus vieille d'un millénaire au moins que les premières tablettes sumériennes. Elle apparaîtrait en plein monde barbare sans justifier ni se réclamer d'aucune influence orientale. Elle comporte des figures schématisées (représentation humaine le bras replié sur l'abdomen, les bras levés, etc.), des traces **rectilignes** ou en pointillé et d'autres rappelant **certaines** lettres de l'alphabet latin, telles A, L, M, Z. Tous ces caractères se retrouvent également à Glozel qui, en aucun cas, ne peut avoir moins de 6 000 à 10 000 ans » (4) (fig. 1 et 3).

Si à Glozel faussaire il y eut, ce fut un visionnaire de génie pour avoir tracé correctement de nombreux signes d'une écriture dont, à son époque, on ignorait l'existence. Tous ceux qui visitent Glozel, dont des ar-

Tableau 1

Comparaison entre divers signes et ceux de Glozel d'après Pierre Carnac : les chiffres représentent la position de ces signes dans les planches XII et XIII du syllabaire de Glozel rédigé par le Or Morlet dans son - Origine de l'écriture - (Montpellier. 1955. pp. 31-32).

Brésil	Glozel	autres endroits	Brésil	Glozel	autres endroits
t	t t	37 A soka (Inde) XII Phéniciens	t	98	Béni
=	=	XII	:	:	XII
tf	v	75 Sanscrit: Kanhariva (Inde) XIII	5	30	a
7		Tibet proto- magrit	2	xii	un
H	H Z		-	-	4 XII ?
c	o	77 XII	Ω		2.
i	5	72 XII	3	5	72 Péroglyphes de Colombie
+	+	53,98 XII, XIII	7	77	Colombia
i	x		5	59,50	Tricaca Tyr Ninive
-	-	* XII	7	7	
+	+	37 XI	0	fi	
7	XA	31 XII	7	18,49	XIII
t	ε	92 XI	7	7	XIII

chéologues, sont convaincus de son authenticité (8).

Hypothèses non conventionnelles.

Ces dernières se fondent sur la comparaison des découvertes réalisées à travers le monde entier et dont les analogies (et souvent les aspects identiques) sont troublants. Une analyse comparative critique et objective, par des scientifiques reconnus comme tels, de l'ensemble des faits éparpillés dans le monde n'a jamais, à notre connaissance, été effectuée officiellement car tous ceux qui ont abandonné leurs préjugés pour se lancer dans une telle étude (ils sont rares) sont obligés d'élaborer des hypothèses qui font hurler les pontifes des théories établies. Bousculer ces dernières est dangereux si l'on veut conserver l'estime et la **notoriété**, mais les bousculer quand même parce que l'on pense que les preuves sont suffisantes (et elles sont nombreuses) apportera une notoriété bien plus **considérable**, comme celles d'un **Galilée** ou d'un **Schliemann**.

Commençons par l'écriture qui forme la fa-

Tableau 2

Piedra pintada	T 8 0 + 田 6 8 9 0 0 8 / \ * 8
Glozel	T 8 0 + 田 6 8 9 0 0 8 / \ = 8 38 106 78 49 46 tt 99 H 77 19 11 93 42 7 6 104
Piedra pintada	i 9 m 0 A } 2 X A M A ^ K Y < N A
Glozel	4 9 7 0 A } 2 X A M A ^ K Y < N A 104 94 92 80 31 89 90 ta 31 39 1 14 14 84 34 13
Piedra pintada	A 7 3 8 田 田 + 田 5 S /
Glozel	A 7 3 8 田 田 + 田 5 S / 31 63 66 107 110 80 u 18 101 72 •

cette principale de Glozel. Carnac '4) en fait une comparaison fort intéressante avec les autres écritures pétroglyphiques découvertes de par le monde (tableaux 1 et 2). Il montre ainsi que 43 des 120 signes de Glozel se retrouvent sur la Pedra pintada, en Guyane brésilienne, et dont les premiers relevés ne furent publiés qu'après 1950. Au centre du Brésil, 22 signes (dont 20 identiques à ceux de Glozel) furent découverts en 1753 dans le Sertao, non loin du Rio Pequey. Cette découverte fut « oubliée » dans les archives et remise au jour par H.T. Wilkins en 1956. Des signes identiques furent découverts sur une statue de San Agustin, en Bolivie, ainsi que sur des plaques de schiste, des os et des fragments de poteries en de nombreux autres pays européens ; dans le Nord de l'Afrique ; Indes, Thibet, Thyr, Ninive et écriture phénicienne pour l'Asie ; Bolivie, Brésil, lac Titicaca et Guyane pour l'Amérique (4). Une telle distribution d'un nombre élevé de signes identiques amène à postuler l'existence, il y a fort longtemps, d'une civilisation qui s'était répandue dans le monde entier (1). C'est la civilisation des mégalithes (5), la civilisation solaire (11), le problème de l'Atlantide soulevé par Platon et celui de Mu soulevé par Churchward. Ces hypothèses ne sont pas seulement basées sur l'écriture mais également sur la statuaire. A Glozel, l'on trouve des poteries anthropomorphes dont le visage est dépourvu de bouche. Or, cet aspect très particulier se retrouve au Sahara, à Tabelbalat (3) et à 18

Figure 4
Poterie anthropomorphe de Tabelbalat (Sahara)



Tiahuanaco (Bolivie) (4 et 11) (fig. 2, 4, 5). Nous terminerons en citant Bayet et cette conclusion fera d'ailleurs penser aux controverses soulevées actuellement par les récentes découvertes de Bimini : « Chaque fois qu'une découverte capitale est faite en préhistoire, c'est le même concert de contestations, la même fureur d'attaques. C'est même à cela qu'on reconnaît qu'une découverte est importante. Il faut avouer qu'il est vexant pour des savants de devoir tout changer parce qu'un jeune laboureur a, un beau jour, avec le soc de sa charrue, fait jaillir de terre une brique d'argile ». Nous tenons à exprimer ici tous nos remerciements à MM. R. Charroux et P. Carnac pour nous avoir permis d'illustrer cet article par des clichés publiés dans leurs ouvrages. Nous remercions plus particulièrement M. Carnac pour les commentaires exclusifs qu'il a bien voulu nous communiquer.

Pierre Elsen.

Figure S

Poterie anthropomorphe trouvée à Tiahuanaco (document P. Carnac).



Bibliographie :

1. A. Bayet, Les découvertes de Glozel : leur authenticité, leur signification : *Revue Belge*. 15 juin 1928, pp. 1-28.
2. A. Bayet, Découvertes scientifiques nouvelles fournissant la preuve irréfutable de l'ancienneté du gisement de Glozel et de l'authenticité de l'écriture glozélienne : *Bulletin et Annales de la Société Royale des Sciences Médicales et Naturelles*. Bruxelles, 1929. n° 1-2. pp. 21-29.
3. L. Balout. Le Sahara n'a pas toujours été un désert. *Science et Vie*. n° spécial, n° 43, pp. 6-17.
4. P. Carnac. L'histoire commence à Bimini. éd. Robert Laffont. 1973. pp. 169-188.
5. L. Charpentier. Les géants et le mystère des origines. éd. Robert Laffont. 1969. pp. 169-184.
6. R. Charroux. le Scandale de Glozel : il existe une mafia de l'archéologie : *Le Monde et la Vie*. août 1963. pp. 54-66.
7. R. Charroux. Histoire inconnue des hommes depuis 100 000 ans. éd. Robert Laffont. 1963. pp. 46-51.
8. R. Charroux. Le livre du mystérieux inconnu. éd. Robert Laffont. 1969. pp. 140-142.
9. L. Cote. Glozel trente ans après. *Saint-Etienne*. 1959.
10. H. de Saint-Blanquat, Le retour de Glozel : *Sciences et Avenir*, n° 327. 1974. pp. 422-427.
11. M. Homet, A la poursuite des dieux solaires. éd. Denoël. 1972.
12. Tricot-Royer, Rapport sur le rapport de la Commission Internationale ayant statué sur Glozel : Neptune. Anvers. 30 déc. 1927.
13. M C Tcuchard. L'archéologie mystérieuse. éd. Denoël — Bibliothèque de l'Irrationnel. 1972. pp. 58-61.

Dans le n° 14 d'Inforespace, au sein de cette rubrique, vous avez pu découvrir trois clichés remarquables pris par un jeune étudiant de Tokyo en septembre 1973. Ces documents nous avaient été communiqués par M. Yusuke J. Matsumura, directeur d'Ufo-News (Yokohama), qui nous envoie aujourd'hui une nouvelle série de bons documents que nous ne manquons pas de vous présenter.

OKINAWA. 22 SEPTEMBRE 1972

Okinawa est une des principales îles de l'archipel Ryukyu au Japon. Le vendredi 22 septembre, à Nago, dans le nord de l'île. M. Masahiro Asanuma, un étudiant de 21 ans, était en train de contempler la Lune en compagnie d'une quarantaine de camarades. Il était 20 h 30. et réunis sur la pelouse d'un centre pour la jeunesse, ils attendaient de rentrer en classe. Tout à coup, en direction du nord-nord-ouest, apparut un objet lumineux, plus brillant que la pleine lune, qui traversa le ciel lentement, en survolant la côte ouest de Heneji, et disparut vers l'est en direction de Kuni-gami.

Asanuma qui avait son appareil photographique (Canon Q L de 50 mm, l. 1.9, film Fuji monochrome SS), put prendre quatre clichés de l'OVNI. Ce dernier fut décrit par les étudiants comme étant d'une couleur blanc-jaunâtre, et se déplaçant trop lentement pour qu'il puisse s'agir d'un météore. L'hypothèse d'un avion est également à rejeter car avant de disparaître derrière un nuage après deux minutes d'observation, l'objet était resté complètement silencieux. Une dizaine d'autres témoins répartis dans l'île (à Nago et Koza) rap-



portèrent également le passage d'un objet dans le ciel ce soir-là (cliché n° 51).

Un peu auparavant, vers 23 h 00, à 560 km au sud-est d'Okinawa, l'équipage d'un appareil de la TWA (Trans World Airlines) avait observé à son tour les évolutions d'un OVNI. Le capitaine D. Shifflet et deux autres membres de l'équipage du vol 745 qui relie Okinawa à Bangkok rapportèrent avoir vu une « sphère brillante blanc-bleuâtre » alors qu'ils survolaient l'Océan Pacifique à près de 10 000 m d'altitude. Selon ces témoins, « l'OVNI traversa le ciel à vive allure dans la direction du sud-sud-est : son éclat était de loin supérieur à celui de la plus brillante étoile... ». L'objet fut visible durant une minute et fut également observé par l'équipage du vol 985 de la KLM, compagnie nationale des Pays-Bas. Trois jours plus tard, un objet semblable était observé en divers endroits de l'île d'Okinawa, notamment à Shuri et à Naha.

Références :

Mainichi Daily News, du 28 septembre 1972 ; The Japan Times, du 24 septembre ; Pacific Stars & Stripes, du 25 septembre.

NAGAI, 9 JUILLET 1973

Ce lundi-là, vers 23 h 00, à Nagai (Yamagata), le sergent de police Yoshiyuki Matsuda, responsable du trafic de la région, était appelé pour enquêter sur un accident de roulage. Celui-ci s'était produit en rase campagne, au milieu des champs de riz. Afin de complé-

ter son dossier, le sergent prit neuf photographies, à une vitesse de 1/60 (f. 5.6) avec un Konica (objectif * f. 1.8) équipé d'un flash. Lors du développement, une singulière tache lumineuse était visible sur le premier document pris par le policier. Apparemment, il s'agit d'un OVNI lumineux qui se déplaçait du nord-est vers le sud-ouest en laissant une légère trainée derrière lui (cliché n° 52).

Selon d'autres témoins, le ciel était couvert de nuages et la pluie venait d'ailleurs de cesser. Aucune étoile n'était visible et la route n'était pas éclairée. Après examen du négatif par des experts locaux, il semble exclu qu'il puisse s'agir d'un défaut dans le négatif ou d'un rayon parasite qui aurait impressionné la pellicule avant le développement.

D'autres faits viennent corroborer l'authenticité du document : cette nuit-là, à partir de 21 h 00, une cinquantaine d'habitants de Yamagata (à 30 km au nord-est de Nagai) purent suivre les évolutions de quelques disques brillants qui apparurent et disparurent durant quatre heures au-dessus d'une petite colline qui domine la ville (Mt Ohmori). Selon les témoignages rapportés par le quotidien local (le - Yamagata Shim-bun), ces OVNI n'avaient qu'un diamètre d'une trentaine de cm.

TOYAMA, 24 AOUT 1973

Ce vendredi-là, vers 20 h 30, une formation d'une dizaine d'OVNI apparut dans le ciel de Toyama, sur la



côte ouest, face à la Mer du Japon. Durant près de trois heures, ces objets d'un blanc très pâle, presque translucides, tournèrent en rond au-dessus de la ville en modifiant sans cesse leur groupement : d'abord ils passaient côte à côte, puis l'un après l'autre, parfois la formation s'étendait ou prenait la forme d'un cercle. Tout à coup, ils accélérèrent brutalement et disparurent en ligne droite. Avant cela, ils s'étaient soudainement arrêtés en plein vol.

Plus de 300 personnes observèrent les évolutions de ces curieux OVNI qui semblaient voler entre 1 000 et 2 000 m d'altitude. Vers 22 h 30, M. Omokata réussit à prendre une photographie à l'aide de son appareil équipé d'un téléobjectif de 250 mm (caméra : Nikon F : film : tri-X Pan). Ce cliché fut publié dès le lendemain dans un journal local, le « Kita Nihon Shimbun » (document n° 53).

Dans les jours qui suivirent, de nombreux témoignages parvinrent à l'observatoire de Toyama. Selon les astronomes consultés, il pourrait s'agir d'une confusion avec le satellite Skylab. Nous connaissons bien ce genre d'explication : nous dirons seulement que d'une part Skylab traverse le ciel en quelques minutes et non pas en trois heures, et que d'autre part l'heure de passage du satellite américain dans le ciel nippon ne correspondait pas à la période d'observation des OVNI.

Michel Bougard.

Nos enquêtes

Mars 1974 : une folle soirée en Brabant wallon

Le lundi 4 mars 1974, les lecteurs du journal « Le Peuple » lisaient un article de Dominique Deloof dans lequel ce dernier relatait son observation d'une « soucoupe volante » dans le ciel d'Ecaussinnes ». L'affaire s'était déroulée le samedi 2 mars en début de soirée, et une dizaine d'autres témoins avaient pu observer les évolutions d'un mystérieux engin volant. Cette information resta sans suite dans les jours et semaines qui suivirent, mais la SOBEPS avait déjà envoyé ses enquêteurs dans la région (1). Ceux-ci allaient en ramener un cas très intéressant de survol à basse altitude d'un OVNI assez particulier, et ceci non seulement dans la région d'Ecaussinnes, mais au-dessus de tout le sud du Brabant wallon et une partie du nord de la province de Hainaut.

Comme on va le voir, les divers témoignages recueillis coïncident quant à la description de l'objet et même au point de vue chronologique. Sur ce dernier point cependant, les témoins mentionnent des heures qui s'échelonnent de 19 h 45 à 20 h 15, mais sans guère de précision, si bien qu'il est difficile, voire impossible, de reconstituer une trajectoire de l'OVNI. De plus, sommes-nous sûrs que ce soir-là il n'y avait réellement qu'un seul objet non identifié au-dessus de cette région ? Mais n'allons pas trop loin et essayons de faire le bilan des rapports qui nous sont parvenus à ce jour. Et tout d'abord, plantons le décor.

Ecaussinnes d'Enghien est une commune à caractère campagnard et au passé prestigieux située à une trentaine de km au sud-sud-ouest de Bruxelles. Pays de la pierre bleue, on y découvre des prairies et cultures qui se succèdent à l'infini en vallonements doux. Ça et là, quelques bouquets d'arbres et de grandes carrières abandonnées remplies d'une eau souvent limpide, et qui sont devenues le lieu de rendez-vous de tous les amateurs de plongée sous-marine de la région. Si les exploitations de pierre bleue se sont éteintes les unes après les autres, cette partie du pays veut rester le trait d'union entre le Centre industriel (La Louvière) et le Brabant wallon à vocation

agricole : la récente implantation d'un complexe pétrochimique à Feluy, et les voies de communication modernes que sont le canal (avec le fameux plan incliné de Ronquières) et le réseau autoroutier permettront peut-être aux habitants de ces paysages riant d'être à la pointe d'une nouvelle activité : le tourisme. Voyons maintenant comment cette région fut le théâtre d'un curieux survol.

Samedi 2 mars 1974. Il est aux environs de 19 h 45 et le député M. W.B. rentre d'un meeting qu'il vient de tenir du côté de Rance. Nous sommes effectivement en pleine campagne électorale (les élections législatives et provinciales auront lieu le 10 mars). Arrivé à proximité d'un dangereux carrefour appelé « Marie la Guerre », sur la commune de Chapelle-lez-Herlaimont (point 1 sur la figure), M. B. a son attention attirée par un triangle de points lumineux qui se dirige vers le nord-nord-est, en direction de l'autoroute E 41 (Mons-Liège) toute proche. Les points lumineux sont manifestement attachés à une masse solide de la taille d'un gros avion, mais le tout se déplace lentement, beaucoup plus lentement qu'un appareil volant à une altitude aussi basse. Bien vite le témoin quitta la direction suivie par l'objet et le perdit de vue. Ce n'est que quelques jours plus tard, en apprenant que son ami journaliste D. Deloof avait aperçu le même objet au-dessus d'Ecaussinnes, que M. B. nous contacta pour nous faire part de son témoignage.

A peu près à la même heure, non loin du stade du Tivoli, à La Louvière (point 2), deux jeunes gens se contaient fleurette quand tout à coup leur attention fut attirée par une masse sombre qui se déplaçait lentement dans le ciel, une sorte de rectangle grossier inscrit dans un triangle de points lumineux. En silence, l'objet qui venait du nord-est glissa dans le ciel et disparut de la vue des témoins. A peine 5 minutes plus tard, l'OVNI réapparaissait de l'endroit où les jeunes gens l'avaient perdu de vue. et toujours aussi silencieusement, il disparut — cette fois définitivement — vers le nord-nord-est en survolant un important centre commercial.

Figure 1



Echelle : 1 : 320 000.

a. autoroute, axe N.-S. : Bruxelles-Charleroi, axe O.-E. : Mons-Namur ; b. route ; c. canal ; d. chemin de fer.

De cet endroit de La Louvière, on aperçoit un ciel particulièrement bien dégagé de toute construction importante, et les témoins eurent le loisir de suivre l'OVNI des yeux durant tout son passage. Chacun de ceux-ci ne dura qu'une quinzaine de secondes et dans l'obscurité (l'endroit n'est pas éclairé), il fut impossible d'estimer exactement la distance (entre 500 et 1 000 m) et l'altitude de l'objet (quelques centaines de mètres). Les jeunes gens distinguèrent clairement la masse sombre se découpant sur le fond gris du ciel, ainsi que le triangle de points lumineux clignotant : deux blancs vers le haut et un rouge à la base (le triangle avait la pointe tournée vers le bas). Ecaussinnes d'Enghien, 19 h 55. M. Jean-Claude Eben, accompagné de M. Bernard

Goosens, sort du domicile de ce dernier pour se rendre chez des amis, quelques centaines de mètres plus loin, dans la rue de la Haie. C'est là qu'habite le peintre Henry Lejeune et cette maison est devenue le point de ralliement de quelques jeunes gens de la localité qui en toute **amitié** s'y retrouvent pour y discuter à bâtons rompus **d'art, de politique**, de tout et de rien. Ce soir-là le temps est plutôt frais et humide, mais la **pluie** fine de la journée a cessé, le vent est maintenant nul et dans la nuit déjà presque totalement installée (le soleil se couche vers 18 h à cette époque de l'année), on aperçoit quelques étoiles qui brillent dans le ciel.

Après avoir parcouru quelques dizaines de mètres, les deux jeunes gens (17 et 23 ans) aperçoivent un objet muni de trois « phares » qui vient de **Feluy**, vers l'est (point 4). « On aurait dit un hélicoptère », dirent par la suite les témoins. Mais ce n'est pas un hélicoptère : on distingue maintenant une masse grisâtre triangulaire avec à chaque sommet un point lumineux clignotant. Cette fois la pointe du triangle (une lumière rouge) est dirigée vers le haut et le clignotement de ces **feux** est tel qu'ils s'allumaient et s'éteignaient alternativement : « On avait l'impression que les deux lampes blanches tournaient autour de la rouge », devaient préciser les témoins. Entre deux pâtés de maisons, ils constatèrent que l'objet s'était immobilisé au-dessus d'une butte boisée dénommée « Tienne Barette ». Une quinzaine **de** secondes plus **tard**, l'engin se remit en mouvement et entreprit une ascension courte mais très rapide. Aussitôt après, tout en diminuant sa vitesse, l'OVNI effectua **une** courbe vers le centre d'Ecaussinnes, survola lentement le **village**, et disparut enfin derrière une autre butte boisée située à 700 m au nord-est de la première, le « Tienne Hasen ». Tout au long de ce mouvement, les témoins remarquèrent nettement que la vitesse de l'objet était liée à la fréquence du clignotement des lumières : plus l'objet se déplaçait rapidement, plus les lampes s'allumaient et s'éteignaient à intervalles rapprochés.

Pendant ce **temps**, les deux jeunes gens

s'étaient dirigés en courant vers la rue de la Haie afin de prévenir leurs amis. Ils firent irruption dans la maison et fortement bouleversés, ils expliquèrent en quelques mots ce qu'ils venaient de voir. Pour les calmer et les « remonter », on leur servit à boire et aussitôt tous ceux qui s'étaient réunis ce soir-là chez M. H. Lejeune sortirent précipitamment, un peu **incrédules**, pour observer la « soucoupe »...

Leur incrédulité fut de courte durée, car **après** avoir stationné derrière le « Tienne Hasen » durant un temps indéterminé, l'OVNI avait amorcé une autre courbe au-dessus de la **région**, et quand les témoins le repérèrent, il se dirigeait à nouveau vers cette butte. L'engin glissait silencieusement dans le ciel, parallèlement à la rue de la Haie. Remis de leur émotion, MM. Eben et Goosens partirent en compagnie d'un troisième ami, M. Philippe Rousseau (15 ans), en direction de cette butte qui décidément semblait attirer le curieux objet, et derrière laquelle il venait à nouveau de disparaître. Par un sentier et à travers les champs proches, ils arrivèrent dans une prairie bordant la butte. Après deux minutes d'immobilisation derrière celle-ci, l'objet réapparut à la vue des témoins derrière quelques arbres.

Cette fois l'OVNI devint rapidement plus flou, prit même une coloration rougeâtre (de la « couleur du Soleil », déclara un des témoins), et soudain, grimpa à la verticale à une vitesse vertigineuse et disparut définitivement aux yeux de tous. Il était alors environ 20 h 10, l'observation avait duré au total 15 minutes.

A environ 9 km au nord-est d'Ecaussinnes, sur la route qui relie **Ittre** à Nivelles. M. et Mme André de Montpellier, de **Rebecq**, se rendaient à Nivelles chez des parents. Sur cette petite route de **campagne**, l'obscurité est **totale**, et de part et d'autre de la chaussée les champs s'étendent jusqu'à l'horizon. Vers 20 h 00, la R 16 de M. de Montpellier vient de passer au lieu-dit « L'Epine » et se dirige maintenant vers « le Croiseau » (point 5). Soudain, à l'**horizon**, les témoins distinguent une masse sombre munie de trois phares clignotant qui se dirige lentement

vers eux. M. de Montpellier réduisit alors l'allure pour mieux observer le phénomène et son épouse lui suggéra même de s'arrêter tout à fait. A ce moment l'objet était arrivé à hauteur du véhicule et, au grand étonnement des témoins, il s'arrêta à cet endroit.

Aussitôt M. et Mme de Montpellier sortirent de la voiture et détaillèrent l'engin. Il s'agissait d'une sorte de triangle sombre muni de trois points lumineux clignotant à chacun des sommets : deux blancs aux extrémités inférieures et un rouge au sommet du triangle pointé vers le haut. Chaque lumière s'allumait et s'éteignait à une cadence régulière, dans un silence absolu. Durant la minute que dura cette immobilisation de l'OVNI, les témoins restèrent stupéfaits : « On avait l'impression que cela flotait dans l'air », précisa par après Mme de Montpellier. Cette dernière fit alors quelques pas et passa devant la voiture en coupant le faisceau des phares. Aussitôt l'objet se remit en mouvement, toujours aussi silencieusement, et continua sa trajectoire vers le nord, parallèlement à la route, en direction d'Ittre, en passant au-dessus d'une ligne à haute tension de 150 kV qui, à cet endroit, longe la route. « J'avais l'impression qu'il nous observait et qu'il est parti quand je suis passée devant les phares de la voiture », déclara Mme de Montpellier. Les témoins ont observé pendant encore un minute l'engin se dirigeant vers Ittre, puis celui-ci a amorcé une courbe vers l'est et s'est alors dirigé vers Nivelles en s'estompant peu à peu dans la nuit.

Quasiment à la même heure (entre 20 h 00 et 20 h 15). M. et Mme Michel Dineur et leur (ils Philippe qui habitent Nivelles, rejoignent leur domicile. Ils reviennent de Genval où ils ont installé leur caravane et comme d'habitude le chemin du retour passe par la route Waterloo-Nivelles (N 6). Arrivés à proximité de Nivelles, Mme Dineur fit remarquer à son mari que des « lampes clignotaient dans le ciel » sur la gauche de la route (point 6). Elle pensa d'abord à un hélicoptère et fit même la remarque suivante : « Il y a certainement des gens qui vont prendre cela pour une soucoupe volante »...

M. Dineur ralentit alors pour mieux observer ce bien étrange « hélicoptère » (muni de deux lumières blanches et d'une rouge, toutes trois clignotant) qui passa au-dessus de la route, très lentement et en gardant une vitesse constante. Tout en continuant de rouler à une allure modérée, M. Dineur baissa la vitre pour écouter le bruit émis par l'objet, mais dans le silence de la nuit, il n'entendit que le ronronnement du moteur de sa Peugeot 404. Pendant ce temps, toujours aussi silencieusement, l'objet s'était immobilisé au-dessus du circuit automobile de Nivelles-Baulers qui s'est implanté entre l'autoroute E 10 (Bruxelles-Paris) et la route Waterloo-Nivelles. Mme Dineur remarqua alors une singulière manœuvre de l'engin : celui-ci se mit à se balancer « à la façon d'une feuille morte tombant d'un arbre ».

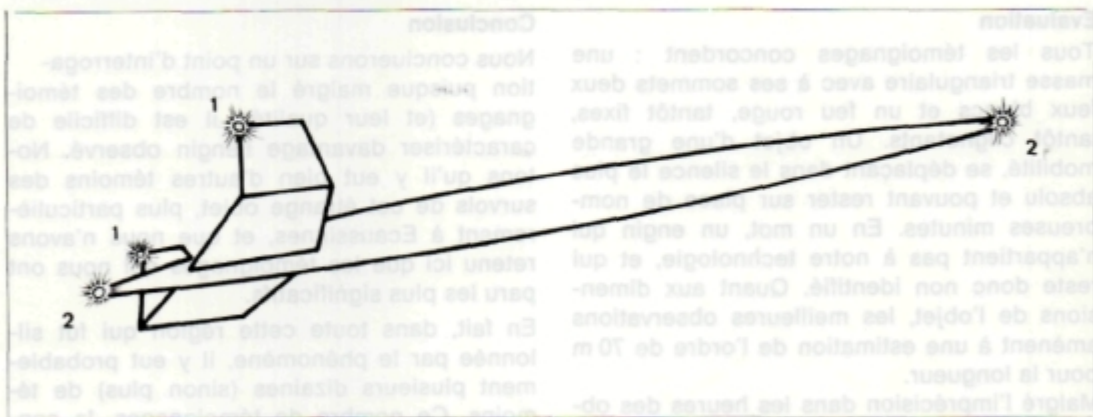
Mais déjà M. Dineur, qui n'éprouvait que peu d'intérêt pour cette observation, avait poursuivi sa route et le phénomène disparut bientôt de la vue des témoins. Ici, en raison d'un point de repère (le circuit automobile situé à 1 km des témoins), on peut estimer que l'objet avait une longueur d'environ 75 m.

Pardon de ne peut-être pas respecter l'ordre chronologique de ces observations, mais nous l'avons déjà dit, il est quasiment impossible aux témoins de fixer avec précision l'heure exacte du début de leur observation et la durée de celle-ci. Si bien qu'il nous est difficile également de reconstituer la trajectoire suivie par l'objet, et même de nous prononcer sur le nombre d'objets de même type observés ce soir-là. Quoi qu'il en soit, nous avons gardé pour la bonne bouche le dernier témoignage de cette soirée du samedi 2 mars 1974.

Il est 19 h 50. M. et Mme H.M. de Bruxelles accompagnés de leurs deux fillettes, roulent sur l'autoroute E 10 en direction de Nivelles. Ce soir-là ils ont rendez-vous chez des amis à Lillois. Arrivés à quelques km de la sortie de Nivelles-Nord, leur attention fut attirée par une « chose » dans le ciel, assez bas sur l'horizon. M. H.M. prit d'abord ce point dans le ciel pour « une espèce de tour d'un genre très bizarre que l'on serait en train de construire du côté du circuit automobile

Figure 2

1. feux lumineux blancs fixes . 2. feux lumineux rouges clignotants.



de Nivelles-Baulers ». Son épouse, pour faire patienter ses enfants un peu trop turbulents, leur signala ce curieux « avion » dans le ciel.

Après 3 ou 4 minutes, la R 16 des témoins était arrivée à hauteur de la sortie vers Nivelles-Nord, et M. et Mme H.M. se rendaient maintenant compte qu'il ne s'agissait ni d'une tour, ni d'un avion conventionnel, puisque l'engin qu'ils observaient était parfaitement immobile dans le ciel, dans un silence total. M. H.M. emprunta la bretelle de sortie pour se diriger vers Lillois et il s'arrêta immédiatement près d'un terrain vague (point 3). La voiture était pratiquement en dessous de l'engin et on distinguait à loisir tous les détails de celui-ci. M. H.M. sortit pour prendre son appareil photographique qu'il laisse habituellement dans le coffre de son véhicule, et on devine son désappointement quand il se rappela l'avoir laissé à son domicile.

L'engin ressemblait à un long cigare aux contours nets, mais aucun détail n'était visible sur la masse grisâtre, ni signe, ni ouvertures, ni hublots (voir figure 2). Le nez très effilé se terminait par un feu rouge clignotant (ou vert selon les témoignages). L'arrière, également très profilé, se terminait par un autre feu rouge clignotant, et l'on voyait de part et d'autre comme deux empennages cassés à angle droit. Au sommet de chacun de ceux-ci brillait un feu blanc fixe. Selon les témoins (M. H.M. est ingénieur), l'objet était « plus grand qu'un Boeing '47 », et la longueur de 70 m qui fut estimée

par la suite doit être très proche de la réalité. Quant à l'altitude, elle était de l'ordre d'une centaine de mètres.

Pendant près d'une minute les témoins ont continué d'observer le curieux spectacle puis, lentement et en accélérant peu à peu, l'engin s'est déplacé en direction de Bruxelles (vers le nord), a ensuite amorcé un quart de cercle, et il est parti vers Lillois en s'élevant dans le ciel, et a finalement disparu à l'est. Durant tout ce temps, à aucun moment, le silence de la nuit ne fut troublé.

Ce fut la dernière apparition du phénomène ce soir-là.

Complément à l'enquête

MM. Eben et Goossens furent véritablement choqués par l'observation qu'ils firent à Ecaussinnes : à part le petit verre d'alcool qui leur fut offert pour les « remonter » ce soir-là, il faut noter qu'ils souffrirent tous deux d'un sommeil agité, de cauchemars et d'insomnie durant les deux nuits qui suivirent. Notons également que Mme de Montpellier vit apparaître de nombreuses verrues sur ses mains quelques jours après son observation. Celles-ci disparurent peu après sous l'action de médicaments, et aucun examen médical approfondi n'a été effectué pour identifier la cause de ces verrues.

Notons enfin que tous les témoins interrogés sont absolument sincères et dignes de foi. Certains d'ailleurs persistent à croire que leur observation n'a rien à voir avec le phénomène OVNI.

Evaluation

Tous les témoignages concordent : une masse triangulaire avec à ses sommets deux feux blancs et un feu rouge, tantôt fixes, tantôt clignotants. Un objet d'une grande mobilité, se déplaçant dans le silence le plus absolu et pouvant rester sur place de nombreuses minutes. En un mot, un engin qui n'appartient pas à notre technologie, et qui reste donc non identifié. Quant aux dimensions de l'objet, les meilleures observations amènent à une estimation de l'ordre de 70 m pour la longueur.

Malgré l'imprécision dans les heures des observations, nous avons tenté de reconstituer une trajectoire, encore que celle-ci soit fort problématique comme on l'a déjà dit. L'OVNI serait venu du sud (voir figure 1, point 1) en se dirigeant vers le nord ; à hauteur de l'autoroute E 41, il aurait opéré un virage vers l'ouest se dirigeant vers La Louvière et sa banlieue au-dessus de laquelle il aurait effectué une boucle pour de nouveau se diriger vers le nord en suivant le long ruban éclairé (à l'époque) de l'autoroute E 10. A hauteur de Nivelles-Nord, l'objet aurait bifurqué vers Lillois (point 3) et opéré un large virage autour de la région nivelloise pour se retrouver au-dessus d'Ecaussinnes (point 4). De là, il se serait dirigé vers Ittre en passant au-dessus du « Croiseau » (point 5), aurait de nouveau amorcé un virage vers Nivelles où on l'aurait aperçu pour la dernière fois (point 6). Au total un périple d'une centaine de kilomètres en une petite demi-heure.

Cette hypothèse d'un seul objet ayant survolé une vaste région en tous sens est plausible : les vitesses à atteindre (même si l'on décompte les nombreuses minutes d'arrêt complet ou de survol à vitesse réduite) n'étant que de l'ordre de quelques centaines de km/h. Par contre si l'on s'en tient aux heures indiquées par les témoins (mais avec quelle précision ?), il faut envisager un survol par plusieurs objets identiques ou quasiment puisque vers la même heure (20 h 00), des observations se faisaient à trois endroits différents distants de plusieurs kilomètres : Ecaussinnes, route de Ittre à Nivelles et Nivelles-Nord.

Conclusion

Nous conclurons sur un point d'interrogation puisque malgré le nombre des témoignages (et leur qualité), il est difficile de caractériser davantage l'engin observé. Notons qu'il y eut bien d'autres témoins des survols de cet étrange objet, plus particulièrement à Ecaussinnes, et que nous n'avons retenu ici que les témoignages qui nous ont paru les plus significatifs.

En fait, dans toute cette région qui fut sillonnée par le phénomène, il y eut probablement plusieurs dizaines (sinon plus) de témoins. Ce nombre de témoignages, la confiance qu'on peut leur attribuer, la cohérence dans la chronologie et la description de l'OVNI, tous ces facteurs concourent pour assurer à ce cas un label d'authenticité et un indice de crédibilité très élevé.

Michel Bougard.

UNE SEMAINE D'OBSERVATIONS A ELLEMELLE

Ellemelle est un petit village du Condroz liégeois, situé au sud-sud-ouest de Liège, à environ 20 km de la cité des princes évêques. C'est surtout une sorte de zone résidentielle, mais on y trouve aussi quelques cultures. Le paysage s'étend sur un plateau légèrement vallonné où la vue porte à des kilomètres à la ronde sur des champs, des bosquets et d'autres petits villages. Les observations s'échelonnèrent du 18 au 27 décembre 1972, et le témoin principal en fut un jeune homme de 21 ans, M. Georges Garroy. C'est le témoin qui nous a averti des événements et qui nous en a envoyé ON compte rendu fort complet. Comme c'est le cas presque chaque fois, la personnalité de ce témoin cautionne son récit : son honnêteté ne peut être mise en doute et son sens de l'observation est aigu, comme peut l'être celui des personnes qui vivent à la campagne.

Mais voyons les faits chronologiquement. Toutes les observations se sont produites entre 17 et 18 h 00, c'est-à-dire à un moment où la nuit s'est déjà installée en cet-



te période de l'année. Le lundi 18. M. G. Garroy se promenait lorsque son attention fut attirée par une lumière anormale, et il aperçut alors une boule rouge lumineuse, entourée d'une sorte d'anneau lumineux blanc très brillant, juste au-dessus d'une ligne à haute tension de 220 kV (Rimière-Bastogne) distante d'environ 400 m. L'objet avançait assez lentement, à une altitude de l'ordre de 250 m d'après les estimations du témoin ; il ne faisait aucun bruit et la couleur était plutôt rougeâtre, quoique difficile à définir, un peu comme le rougeoiment d'une braise. L'objet avait plutôt une forme légèrement ovale ; il semblait « pivoter » sur lui-même, l'anneau apparaissant parfois de face, parfois de profil. A bout de bras. l'OVNI était aussi gros qu'une pièce de 50 centimes. Il y avait très peu de nuages mais le vent était assez fort. L'objet s'éloigna lentement et disparut finalement aux yeux du témoin en se dirigeant du nord vers le sud.

Le lendemain, le témoin, toujours seul. aperçut un point lumineux très brillant qui passa à haute altitude, mais il semble d'après les détails de l'enquête qu'il s'agisse tout simplement ici d'un satellite artificiel. Le mercredi 20. M. G. Garroy, en compagnie de M. Ph. G. (identité connue de la SO-BEPS — 12 ans), aperçoit un objet rougejaunâtre qui se déplace aussi à la verticale (supposée) de la ligne à haute tension ; l'objet est flou et sa couleur passe au rouge vif en approchant. Le petit Ph. G. a très peur, il n'a jamais rien vu de semblable... L'objet qui se trouve à environ 500 m de distance et à une altitude de près de 300 m. a un comportement bizarre : il « zigzague ».

les témoins décrivant son vol comme celui d'une feuille morte, en précisant cependant que l'objet ne tombait pas mais qu'il montait et descendait simplement en allant d'avant en arrière avant de s'éloigner et de disparaître.

Le 21, les mêmes témoins revoient un objet semblable qui se comporte de la même manière, sauf qu'à un moment donné, ils s'aperçurent qu'imperceptiblement, l'objet s'était mis à clignoter. De petites jumelles furent même utilisées mais elles ne purent améliorer la netteté de l'objet. Le mardi 26. à nouveau un point brillant parcourt le ciel (satellite ?) et le lendemain, un nouveau témoin, M. M.G. (identité connue de la SO-BEPS) aperçoit un petit point brillant qui se déplace à grande vitesse, très haut dans le ciel, et qui disparaît derrière l'horizon ; les autres personnes présentes au moment des faits n'arrivent pas à le situer et il est oeu probable qu'il se soit agi d'un satellite en raison de la vitesse apparente de l'objet.

Avant d'aller plus loin dans le commentaire de ces cas, signalons que toutes les observations ont été faites en des endroits privés d'éclairage public et que le champ de vision est donc resté total. Le phénomène OVNI est très évident ici : des objets lumineux de teinte rouge et entourés d'un anneau lui aussi lumineux, d'autres qui sont flous et se déplacent sans bruit, parfois en « feuille morte ». Notons aussi une certaine répétition du phénomène : on vit trois fois une boule rougeâtre, quasiment à la verticale d'une ligne à haute tension, avec un déplacement constant du nord vers le sud. Les amateurs d'hypothèses auront noté avec satisfaction la présence de cette ligne H.T. ; nous attirons aussi leur attention sur la région qui semble être faillée, et sur le fait que la présumée ligne orthoténique Lotus (Lommel-Athus) passe à quelques kilomètres du lieu des observations. Prenons cependant beaucoup de précautions avant de rattacher ce phénomène OVNI aux théories s'appuyant sur les lignes à haute tension, failles et lignes orthoténiques, car elles ne constituent en fait que des hypothèses de travail parmi d'autres.

Claude Denis.

L'HUMANOÏDE DE VILVORDE : LE MAL-AIMÉ

Le dernier article qui a été publié dans la rubrique - Nos enquêtes - du numéro précédent a suscité des réactions chez quelques-uns de nos lecteurs qui nous ont communiqué leur opinion sur ce cas hors du commun, pour autant qu'on puisse parler de banalité en ufologie. Si tous n'ont pas pris la plume pour nous faire part de leurs remarques, on peut supposer que bon nombre de ceux-ci durent rester également perplexes après avoir lu une suite de faits aussi insolites.

Avant de poursuivre, précisons tout de suite que le fait de rouvrir ce dossier n'implique nullement une quelconque apologie de ce cas et, si besoin est, soulignons encore comme cela fut déjà fait antérieurement, que ce témoignage n'est certainement pas inattaquable. Mais quel est le cas qui serait en tous points irréprochable ? C'est précisément là la olerre d'achoppement de toute la recherche ufologique, laquelle est principalement tributaire d'événements qui sont rapportés par des témoins, recueillis par des enquêteurs, éventuellement traduits avec plus ou moins de bonheur et enfin diffusés par le truchement de livres ou de revues comme la nôtre, ce qui représente, hélas, autant de « filtres » entre le fait brut et le chercheur qui tente de l'interpréter et d'en tirer un enseignement.

Le courrier qui nous est parvenu peut se répartir selon deux types de réflexions bien distincts : soit c'est l'ufonaute et ses extravagants exploits qui ont déconcerté certains, soit c'est le témoin lui-même et son comportement inattendu. Si l'humanoïde de Vilvorde s'était baladé dans le fin fond du Matto-Grosso, ses excentricités auraient peut-être été acceptées avec moins de réticence (1), mais que la Belgique soit également envahie (momentanément) par des petits êtres aux manières parfois farfelues cela devient beaucoup plus dérangeant et si notre entendement ne s'en trouve pas notablement ébranlé, un réflexe bien naturel peut toutefois nous amener à refuser ces incursions inquiétantes qui pourraient pour le moins bousculer le train-train de nos habitudes. Quoiqu'on en pense, il faut bien reconnaître que la littérature de ces dernières années regorge de cas de rencontres rapprochées qui, é des titres divers, sont de réels défis à notre logique et lorsque de tels événements se déroulent aussi chez nous, il est bien certain qu'on se doit de les diffuser sans chercher à les tronquer, mais tout au contraire en veillant bien qu'il n'y manque pas un iota.

Ne prendre dans le phénomène OVNI que les manifestations qui cadrent avec une façon préétablie de voir les choses tout en écartant délibérément les ufonautes et leur comportement saugrenu apparemment dénué de toute signification et qui heurte volontiers notre cartésianisme bon teint, c'est refuser d'aborder le problème dans son ensemble pour en écarter les aspects trop déroutants. Bien sûr on peut étudier selon des méthodes rationnelles tel effet électromagnétique provoqué par un engin inconnu ou telle trace au sol bien visible comme celle découverte dans un champ à Mariens, mais voilà... il y a aussi cet ufonaute venu des étoiles pour furtivement donner l'ac-

colade à M. Mazaud (2) ou encore ces autres - plaisantins - de l'espace et leurs galettes galactiques que n'a toujours pas digérées Joe Simonton (3), et il n'est pas le seul ! Que dire encore de ces atterrissages au pays des Sasqualches (4) et autres créatures velues qui sembleraient s'ingénier à brouiller les cartes d'un Jeu déjà si difficile à comprendre. Du grand sac à malices de nos visiteurs spatiaux surgiront encore maints artifices propres à nous déconcerter et peu ou prou, il faudra bien s'en accommoder.

Quant à la psychologie d'un témoin elle est presque aussi insondable que celle d'un humanoïde et toutes les réactions sont possibles, même les plus inattendues, voire Incompréhensibles. D'aucuns se sont étonnés du manque de réaction de l'observateur de Vilvorde dans des circonstances aussi exceptionnelles, mais chaque individu réagira selon son tempérament propre et il faut bien reconnaître que face au même événement, ce comportement peut être totalement différent d'une personne à l'autre. Ici encore la littérature ufologique abonde en exemples divers qui démontrent combien les témoins peuvent avoir des attitudes divergentes face à l'insolite.

Le but principal de cette rubrique est de diffuser sans préjugés des cas d'observations susceptibles de contribuer à mieux cerner l'énigme que pose le phénomène OVNI, aussi, par souci d'objectivité, ne peut-on rejeter des témoignages à première vue surprenants pour autant que ceux-ci aient résisté à une investigation rigoureuse.

Jean-Luc Vertongen.

1 Restant en Amérique latine, le lecteur attentif ne manquera pas de faire quelques rapprochements entre le petit personnage observé chez nous et celui, beaucoup plus grand, qui s'est manifesté à Santa Isabel en Argentine et dont les prouesses sont décrites quelques pages plus loin. Hormis la taille, la description de l'humanoïde argentin présente d'évidentes analogies avec celle de son confrère flamand. Il est inutile de préciser que le témoin de Vilvorde n'a pas eu connaissance de ce cas américain qui est publié en langue française pour la première fois dans ce numéro.

2 A. Michel. *Mystérieux Objets Célestes*, éd. Arthaud. pp. 58-63.

3 J. Vallée. *Chroniques des apparitions extra-terrestres* éd. Denoel. pp 50-52

4. Le Sasquatch est le cousin du Bigfoot californien et du Yéti asiatique : c'est un homme sauvage et velu que les Indiens prétendent avoir observé dans les forêts reculées du Canada. Ce sujet captivant est magistralement traité dans le remarquable livre de Bernard Heuvelmans et Boris Porchnev, - *L'Homme de Neanderthal est toujours vivant* », éd. Pion.

Nouvelles Internationales

Les étranges phénomènes de Santa Isabel, Argentine

Santa Isabel est une petite ville située au centre de la République Argentine. Ce pays, comme tous ceux d'Amérique Latine, est le théâtre d'événements ufologiques d'une importance considérable (1), et les cas d'humanoïdes y sont fréquents. Oscar A. Galindez est un des chercheurs argentins les plus en vue, il dirige le **CADIU** (Círculo Argentino De Investigaciones Ufologicas) et s'est penché de près sur ces extraordinaires événements de Santa Isabel. Nous vous livrons aujourd'hui les fruits de ses recherches tels qu'ils furent dernièrement publiés en Espagne (2). Extraordinaire, ce cas l'est sans aucun doute, aussi bien par la nature des témoignages que par les effets physiques et physiologiques constatés. Nous remercions vivement nos amis de la revue **STENDEK** pour l'autorisation qu'ils nous ont donnée pour la publication, et la collaboration qu'ils nous ont ainsi apportée.

L'importance des **faits**, la pluralité des témoins et la répétition des observations empêchèrent une **évaluation** rapide des Incidents. L'objectivité scientifique exigeait une analyse méticuleuse qui permettrait de déterminer l'indice de crédibilité du cas. même au risque de retarder de manière appréciable sa diffusion. Après plus d'un an de travail et d'entrevues personnelles, je **crois** avoir réuni une accumulation surprenante de données qui garantissent l'authenticité des événements qui se sont déroulés pendant la dernière semaine de septembre 1972 dans l'usine **Ika-Renault** de Santa Isabel, située à 7 km au sud-est de Cordoba, en **Argentine**.

LA PREMIERE OBSERVATION

Quand les manifestations de Santa Isabel lurent **connues** du public, à travers le témoignage de deux de ses protagonistes (MM. Moreno et **Rodriguez**) (3), nous nous sommes attachés à contacter quelques personnes de la firme Indiquée, afin de les intéresser à une reconstitution des **événements** « in situ ». A cette occasion nous avons pris connaissance d'un incident antérieur, seulement connu du personnel de sécurité de l'usine en raison du caractère **confidentiel** que le témoin avait donné à l'affaire. Au domicile particulier de M. Mario Bidosa (cadre de la **firme**) situé dans la ville d'Alta Gracia (état de Cordoba), nous **avions**, le 12 octobre 1972, une entrevue personnelle avec ce témoin qui vit dans les environs de cette localité. L'observateur occasionnel de ce premier phénomène fut M. Theodoro Merlo, âgé de 56 ans, employé à l'usine **Ika-Renault** de Santa Isabel, où il est occupé comme gardien des vestiaires. Il ne possède pas d'instruction **primaire**, bien qu'il réalise des travaux artistiques (peinture et sculpture) très valables qui le révèlent comme un autodidacte. C'est une personne **introvertie**, et pendant l'entrevue, son extrême humilité et son insistance pour que l'on ne divulgue pas son expérience nous ont beaucoup surpris. Il n'accepta pas non plus de se laisser photographier. Il n'y a pas

de **contradictions** dans son **récit**, et à tout moment, il parla avec une pleine assurance. Il nous apparait comme une personne sincère et **honnête**, et son témoignage est parfaitement authentique.

Le phénomène eut pour scène un secteur de l'usine dont nous publions une vue générale (fig. 1) ainsi qu'un plan explicatif de la même aire (fig. 2). C'était le 21 septembre 1972. A 05 h 40, M. Merlo se dirigeait vers les vestiaires de **Forja** (voir sa situation sur le plan) dont les dépendances internes sont décrites à la figure 3. A 01 h 40, il avait fermé à **clef** les deux portes d'accès du local. Bien que les techniciens de l'usine n'y entrent que vers 07 h 30, à partir de 6 h on assiste à l'**arrivée** du personnel d'entretien (chaudières, nettoyage, etc...), ce qui explique qu'il faut préparer les vestiaires très tôt le matin.

Avant d'entrer dans le local, M. Merlo alluma depuis l'extérieur l'éclairage de la pièce (Interrupteurs placés à **côté** de la porte n° 2). Les lampes qui éclairaient les six bains (lumières n° 1 et 2 sur la figure 3) fonctionnent aux vapeurs de mercure. Les lumières 3, 4, 5 et 6, par **contre**, sont des tubes fluorescents. Ce travail **accompli**, notre témoin ouvrit la porte n° 2 qui était fermée à **clef**, et se dirigea rapidement vers le secteur A où il laissa quelques savons et essuie-mains (il existe à cet endroit quelques petits évier **allongés**). A ce moment, il observa sur sa gauche que la lumière n° 1 était éteinte, en notant qu'une - personne - était assise sur un des petits évier. Il se dirigea ensuite vers le secteur B (**situé** à 7 m de distance), tout en **étonnant** de la présence de l'intrus puisque, à 01 h 40, il avait fermé le vestiaire en vérifiant bien s'il ne restait personne à l'intérieur.

On doit souligner que les parois séparant les six bains ne louchent pas le plafond du local : en effet, pour des raisons d'**aération**, elles arrivent jusqu'à environ 50 cm de celui-ci. Cette circonstance a permis au secteur B (malgré l'extinction inexplicable de la lumière n° 1) d'être doucement baigné par la luminosité de l'éclairage des autres compartiments. M. Merlo s'avança discrètement, et passant devant un miroir placé sur la paroi extérieure des bains, il s'y regarda attentivement tandis qu'il passait les essuie-mains et les savons à sa **main** gauche. Cette légère distraction fut **simultanée** à la vérification du phénomène suivant : la lumière n° 2 venait de s'éteindre en produisant un bruit sec, semblable à un élément métallique qui frappe un cristal. La lumière n° 1 s'alluma automatiquement en illuminant le décor du secteur B, circonstance qui permit au témoin de **certifier** que l'être avait alors disparu.

1. Lire à ce sujet notre série - Amérique du Sud. continent de prédilection des OVNI - et plus particulièrement l'article paru sur l'affaire de Trancas dans Infoespace n° 9. pp. 29-36.
2. Cette longue enquête fut extraite de la revue espagnole **STENDEK**, n° 15. décembre 73-mars 74, pp. 15-30 (Apartado 282. Barcelona. Espagne). Traduction de MM. Jacques Hellebaut et Michel Bougard.
3. Leur témoignage fut publié le 06-10-72 dans le quotidien « Cordoba - de Cordoba ».

Figure 1

Vue générale de l'usine automobile Ika-Renault.

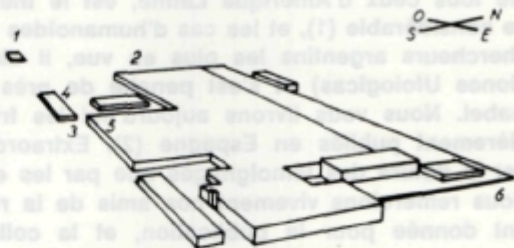


Surpris par cette curieuse manifestation. M. Merlo recula rapidement vers le secteur A (où la lumière n° 2 s'était éteinte), mais ne trouva aucune trace de l'intrus. De là il distinguait le couloir qui menait à la porte d'accès n° 2, et il n'y vit non plus rien d'étrange. Il courut à nouveau vers le secteur B pour voir si l'individu essayait de s'échapper par la porte d'accès n° 1. Mais cette dernière était fermée à clef. Il fit la même vérification pour la porte n° 2. Ce sont les deux seules entrées du vestiaire. Il existe cependant des sortes de vasistas qui pourraient laisser le passage à un corps humain, mais ceux-ci ne s'ouvrent et se ferment que de l'intérieur du local, grâce à un mécanisme relativement compliqué : naturellement ces ouvertures étaient également fermées. Le témoin a revu soigneusement l'intérieur du vestiaire, en ouvrant même les armoires métalliques. Il ne trouva absolument rien...

En dépit de l'absence de lumière dans le secteur B. M. Merlo put apprécier, à seulement 3 m de distance, quelques caractéristiques de l'être grâce à la luminosité répandue par les lampes voisines. A ce moment (fig. 4), le personnage avait la main droite (le bras formant presque un angle droit avec le dos) en contact avec ce qui pourrait être son nez. Le bras gauche se maintenait appuyé sur le bord de l'évier sur lequel l'être était assis. La jambe droite était tendue, pendant que la gauche était repliée, le pied à plat sur le sol : si on tient compte du fait que l'évier est placé à 90 cm du sol, la taille de l'intrus devait être très élevée pour qu'il puisse faire reposer la plante du pied par terre. Notre reconstitution fixa que la hauteur moyenne du personnage était comprise entre 2.40 et 2.50 m. Le vêtement paraissait être fait d'une seule pièce, de couleur bleu foncé, d'un ton mat, moulant tout le corps et ajusté aux poignets. Le témoin ne vit ni chaussure ni ceinture. Le vêtement laissait à découvert le visage et les mains. Le personnage était plutôt corpulent. Les doigts étaient larges et fins, la peau était très pâle, blanche comme du gypse. Son crâne était large et arrondi à sa partie supérieure. sans cheveux. Le cou était mince et court, le menton large et plat. Les oreilles, longues et terminées en pointe, ne dépassaient pas la partie supérieure de la tête. Les yeux étaient plutôt bridés et disposés hori-

Figure 2

Plan de l'usine: 1. vestiaires (incident -Merlo-); 2. premier phénomène observé par M. Moreno; 3. poste de garde; 4. salle du Génie; 5. salle des télétypes (seconde observation de M. Moreno); 6. phénomène observé par M. Rodriguez.



zontalement; ils étaient beaucoup plus grands qu* ceux des asiatiques. A la hauteur des joues, le témoin vit quelques taches ou ombres indéfinies. Il ne remarqua pas très bien le nez et la bouche.

Lors de l'observation, les effets suivants ont été remarqués :

1. la température dans le secteur de l'observation était assez supérieure à celle des autres secteurs ;
2. la vue du témoin s'irrita et il commença à larmoyer fréquemment (effet qui dura 3 jours) ;
3. apparition d'une tache rougeâtre à la moitié de la pyramide nasale, avec douleur persistante (effet qui subsistait encore lors de notre entrevue) ;
4. maux de tête répétés (idem quant à la durée) ;
5. douleurs dans la région lombaire (effet qui dura d* 7 à 8 jours).

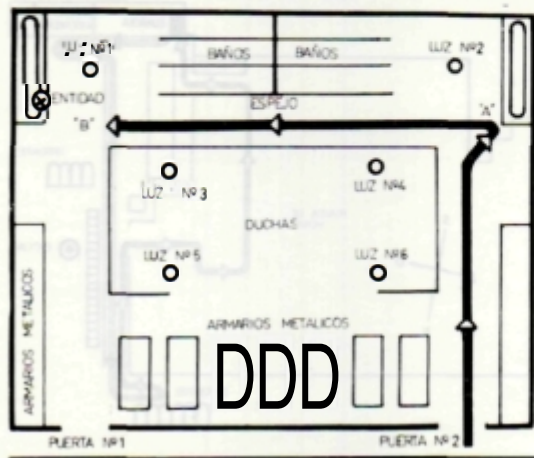
AUTRES PHENOMENES SECONDAIRES

M. Merlo ne raconta à personne «on expérience. La manière par laquelle cette « personne » était entrée et sortie du vestiaire ne cessait pourtant de le préoccuper. De peur qu'on l'accuse d'une quelconque négligence, il choisit le silence. Il fit simplement un petit croquis de l'être et le garda soigneusement. Arrivé au terme de sa journée de travail, il rentra enfin chez lui, à Villa Oviedo (Alta Gracia), vers 06 h 30. Quelques heures plus tard, dans la soirée d* ce même 21 septembre, à 21 h 10, il montait dans l'omnibus qui le conduisait de nouveau à l'usine de Santa Isabel. Il s'assit sur le troisième siège de la rangée de gauche. Juste à côté de la fenêtre. Dans le véhicule. 25 autres personnes étaient déjà installées.

Au-dessus du pare-brise, au centre et avec une légère inclinaison, se trouvait le rétroviseur qui sert au conducteur pour observer ce qui se passe sur le* banquettes. Ce rétroviseur était oblong (environ 26 cm sur 46 cm). Les lumières intérieures étaient éteintes ; excepté celle de veille, placée sur le tableau de bord. Subitement, et lorsque le véhicule se trouvait à hauteur de Los Olivares, M. Merlo remarqua que dans le miroir du rétroviseur s'était réfléchi une image très claire : un visage semblable à celui de l'être aperçu dans le* vestiaires le matin même. Cette fois cependant, le* traits se destinaient avec une plus grande netteté. M. Merlo tourna la tête, afin de déterminer si sur le siège arrière se trouvait quelque personne qui répondrait à ces caractéristiques. Il vit seulement

Figure 3

Plan des vestiaires : luz : lumière ; banos : bains ; espejo : miroir ; duchas : douches ; entidad : humanoïde observé.



un passager appuyé sur le bord de la vitre, il avait un bérêt basque sur la tête et dormait avec les bras entrecroisés : il ne ressemblait en rien à l'image que renvoyait le rétroviseur...

Les particularités du visage reflété étaient identiques à celle* du personnage observe le matin, mais il y avait cette foi* d'autres détails que le témoin distinguait maintenant avec une plu* grande précision. La bouche, par exemple, ressemblait à celle d'un chien, avec la lèvre supérieure qui s'avancit par rapport à la lèvre inférieure. Sur chacune des deux joues, des tache* marron* apparaissaient, et on remarquait d'autres taches semblables lors du mouvement de la face et des yeux. Sous chacun de ceux-ci, il y avait deux petites lignes sombres convergentes avec l'angle orienté vers les cavités oculaires. Les sourcils étaient arqués et lins, comme peints ; l'être ne clignait pas des yeux. Le nez était d'aspect triangulaire, sans excroissance et avec des bords droits.

Après environ trois minutes d'observation, l'image disparut comme effacée par des cercles concentriques. Le rétroviseur se mit à réfléchir les scènes de l'intérieur du bus, et on apercevait maintenant l'oreille droite et une partie du cou du conducteur, ainsi que l'épaule, le bras et une partie du visage du premier passager. Durant l'observation, aucun d'eux n'a paru constater quoi que ce soit...

Une fois que le bu* fut arrivé à l'usine de Santa Isabel (vers 22 h 30), M. Merlo se mit immédiatement au travail. Mais obsédé par les événements qu'il avait vécu* en un laps de temps si court. Il décida de se confier à M. Romero, chef du département de protection de l'usine : on était alors le 22 septembre. 5 h du matin. Notre témoin remit à ce responsable le croquis de l'être observé la veille (enrichi par les détails qu'il avait distingué dans le rétroviseur). Le fait resta secret et ne fut seulement connu qu'au niveau du personnel de sécurité. Le Dr Ignacio Castro Igarzabal parla au témoin seulement le 10 octobre, au cours d'une visite de routine, et fut ainsi mis au courant des détails de l'affaire : il n'émit cependant aucune opinion particulière à ce sujet.

Figure 4

L'humanoïde observé par M. Merlo.



M. Merlo ressentit, on l'a déjà dit, de curieux effets physiques durant quelques temps. L* lundi 25 septembre, à 02 h 00. Il l'apprêtait à faire un* inspection de routine dans les vestiaires de Forja en compagnie d'un collègue de travail, M. Moyano, quand ils constatèrent que l'éclairage du local ne fonctionnait pas. Quelque peu apeurés, il* relermèrent la porte et n'osèrent pas entrer. Quelque heurt plut tard néanmoins, ils revinrent sur les lieux et constatèrent que cette fois les lumières s'allumaient sans aucune difficulté. Dernier détail enfin : le lundi 9 octobre, M. Merlo remarqua (à « a grand* surprise ») que tant sa montre-bracelet que le réveille-matin déposé sur la table de nuit de la maison de Villa Oviedo, marquaient 04 h 00, alors qu'une pendule murale placée dans une chambre contiguë indiquait 05 h 00. Cette dernière heure étant finalement la vraie exacte. La montre et le réveil avaient pourtant été mis à l'heure en se référant à l'horloge murale. Le témoin ignore si ces faits ont quelque relation avec les autres phénomènes signalés précédemment, mais il convenait néanmoins de les citer.

ANALYSE COMPARATIVE

En présentant à Theodoro Merlo de multiples illustrations d'autres observations d'humanoïdes, il retint particulièrement les détails suivants :

- cas de Villa Santina (4) : le nez et la bouche des êtres observés à cette occasion ont identiques, de manière surprenante, aux caractéristiques du personnage de Santa Isabel ;
- cas de Hopkinsville (5) : les oreilles n'ont aucune ressemblance avec celles de l'être observé par M. Merlo.

ESSAI D'INTERPRETATION DU PHÉNOMÈNE DE REFLEXION DANS LE RETROVISEUR

Je ne résiste pas à l'impulsion de formuler l'hypothèse

Figure 5

M. Moreno sur la moto qu'il conduisait lors de son observation.

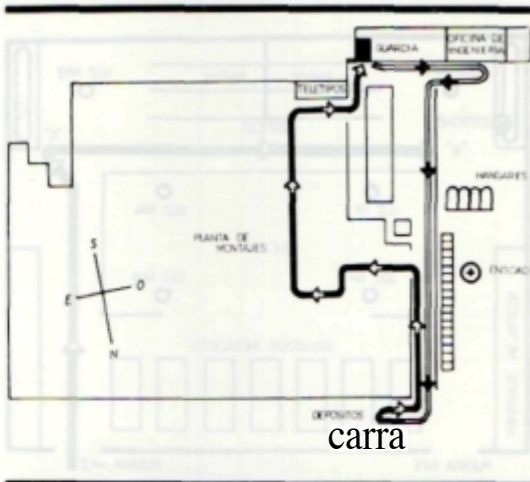


suivant laquelle la réflexion de l'image de l'être dans le rétroviseur de l'autobus aurait été un phénomène lié à ce qu'on nomme encore la « parapsychologie ». Je pense surtout à la possibilité de ce qu'en termes techniques on appelle « suggestion télépathique rétro-cognitive ». Je m'explique : la suggestion télépathique consiste en l'induction paranormale d'idées ou de sentiments d'une personne à une autre, cette induction étant facilitée quand il existe une émotivité ou une obnubilation du conscient, soit de l'émetteur, soit du récepteur, soit des deux (cas des supposées apparitions de « morts », que l'on pourrait tenter d'expliquer par une projection télépathique de l'image de ce mort, favorisée par la plus grande émotivité, l'agonie ou l'état entre la mort apparente et la mort réelle de celui-ci) (6).

Dans quelques cas (suggestion télépathique rétro-cognitive), la manifestation retardée de cette suggestion peut se produire. C'est ce que signale Richet : « Le temps de latence entre l'événement et sa perception est variable. Fr. Myers suppose que l'impression télépathique est immédiate (dans ces cas d'apparente rétro-cognition) mais qu' cette impression reste latente dans l'esprit du receveur, n'émerge en sa conscience qu'après un certain intervalle - (7). Dans le cas Merlo, nous croyons que le subconscient du témoin fut sensibilisé par l'être observé à Santa Isabel. L'état permanent d'anxiété et d'émotivité qui en résulta, aurait rendu possible le fait que ce témoin revoit le personnage avec effet retardé. Cette fois cependant, l'image projetée avait les particularités que le subconscient avait enregistré lors de l'observation dans le vestial-

Figure 6

Plan du secteur des dépôts où l'observation de M. Moreno eut lieu : oficina de ingeniería ; salle du Génie ; planta de montajes ; aire de montagne ; depositos ; depósitos ; entidad ; humanoïde observé.



re* (la suggestion télépathique se voit notamment facilitée par les surfaces réfléchissantes, tel les miroirs*).

LE SECOND PHENOMENE

ANTHROPOMORPHE

Le second épisode de cette série de phénomènes anthropomorphes de nature inconnue eut lieu six mois après l'Incident « Merlo », lequel, il faut le rappeler, ne fut divulgué qu'après que ce nouveau cas soit connu. A notre avis, le cas rapporté par ce nouveau témoin, M. Moreno, est peut-être le plus important de tout, puisqu'il présente quelques caractéristiques significatives qui le placent en tête des manifestations d'êtres humanoïdes.

M. Enrique Moreno est un jeune homme de 19 ans qui a fréquenté la seconde année du cycle technique, ainsi que l'école des sous-officiers de Cordoba. Il est employé dans les bureaux d'Ika-Renault, dans l'usine d' Santa Isabel. Il y travaille jusqu'à 23 h 30 dans le département des prototypes, et il est chargé de distribuer les documents Internes de la société. Pour faciliter ses déplacements à l'intérieur de l'immense complexe industriel, il utilise une moto spécialement équipée (fig. 5). Selon la réglementation de la société, il emporte en permanence une sorte de « livre du jour » dans lequel il doit consigner l'heure d'exécution de chacune de ses démarches*. Signalons encore que M. Moreno est plutôt de petite taille, assez maigre et

4. Voir à ce sujet l'ouvrage - *The Humanoids* », éd. Neville Spearman, London, 1969, pp. 187-199. dont des extraits ont été traduits en français - *En quête des humanoïdes* -, par Charles Bowen. éd. J'ai Lu. 1974, pp. 227-240.
5. *The Humanoids*. p. 179 : édition en français, pp. 183-184.
6. *El rostro oculto de la mente*, par C.O. Quevedo, Sal Terrae. Santander, 1967, p. 399.
7. *Ibidem*, p. 395.

Figure 7

M. Moreno a l'endroit de son observation.



de caractère **introverti**. Quand nous nous sommes entretenu avec lui pour la première fois (c'était le 14 octobre 1972), il était encore fortement impressionné par les **événements** qu'il avait eu l'occasion de vivre quelques jours auparavant.

Dant la nuit du 27 **septembre** 1972, le jeune Moreno sortit du Bureau de Garde aux **alentours** de 22 h 30, et laissa les documents qu'il n'avait pu distribuer au Bureau du Génie (fig. 6). Comme il s'agit d'un travail de routine, il ne poussa pas l'interrupteur qui commande l'éclairage de cette salle, et c'est dans l'obscurité qu'il déposa sur une table les documents en question. Subitement les deux rangées de tubes fluorescents de la salle principale du bureau «allumèrent et s'éteignirent aussitôt. Le même phénomène se répéta trois fois de **suite**, sans que le tube ait tremblé» le moins du monde. Lorsque les **lumières s'éteignirent** pour la troisième fois (tout le processus dura à peine 15 secondes). M. Moreno entendit pendant quelques secondes comme un bruit de « turbine ». Ce **ronflement** attira son attention car il n'existait aucune machine en fonctionnement dans ce secteur de l'usine. D'autre part il **assure** qu'il n'y a pas dans l'usine une machine quelconque susceptible de produire les **caractéristiques** du bruit perçu.

Il prit peur et il remonta immédiatement sur sa moto pour se diriger vers le secteur du **dépôt**, en traversant une allée d'approximativement 200 m de long (fig. 6). Après avoir accompli son travail, il sortit de ce secteur à 23 h 13, et il refit en sens inverse le trajet qui le conduisait à la Garde. Soudain, à sa grande surprise, il vit sur sa droite (assez loin, presque plus loin que

Figure 8

M. Moreno se trouve à l'endroit exact où l'humanoïde lut observé, au milieu des **chassis** métalliques.



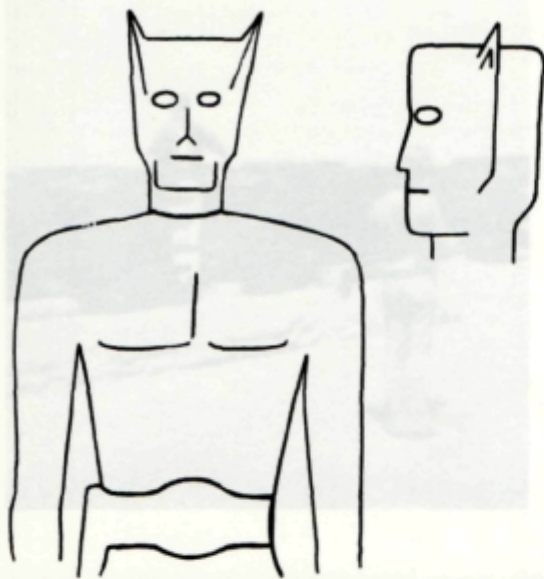
les **faubourgs** de lutine) une sorte d'arc-en-ciel qui t'était formé très près du sol. Cependant il n'y fit guère attention et il accéléra.

Tout à coup, il vit à 100 m de **distance**, sur le bord droit de l'allée et à 10 m du bord du trottoir, un **peronnage vert-bleuté** qui se déplaçait lentement et qu'il allait **croiser**. Sur ce côté, le terrain est complètement **dégagé** — il y a une différence de 50 cm entre le sol de l'allée et le trottoir — et tout le long on trouve des **châtits** qu'on allait exporter au Chili. M. Moreno pensa à un ouvrier (ceux-ci utilisent des combinaisons de travail **vertes**), en supposant que la luminosité de son vêtement était due à l'éclairage des lampes à vapeur de mercure disposées aux alentours. Mais la taille démesurée du personnage le fit hésiter, à tel point qu'il crut avoir affaire à un plaisantin qui pour lui jouer une **bonne blague**, aurait grimpé sur des **échasses**.

Quand il lut à quelques 30 m de cet « être » (fig. 7), ce dernier tourna son torse dans sa direction, en entraînant dans un même mouvement la tête et les **bras**, comme si ceux-ci étaient des membres **inanimés**, rivés au corps. Au même moment, le tuyau d'échappement de la moto produisit une **décharge** et aussitôt, le véhicule commença à être violemment secoué, le moteur diminuant rapidement de régime. M. Moreno passa en seconde **vitesse**, mais sa moto avançait lentement et finit par s'arrêter inexplicablement face à l'être, lequel se trouvait alors au milieu des **chassis**. Notons que le moteur n'a s'arrêta pas, il fonctionnait à très bas **régime**, mais les roues du véhicule étaient comme **bloquées**, rendant tout **déplacement impossible**. La figure 8 montre le lieu où s'immobilisa la moto et au milieu des **chassis**, M. Moreno indique la position de l'étrange personnage qui fut seulement visible au-dessus de la **ceinture**, le bas du corps étant masqué par ces **chassis**.

Figure 9

L humanoïde tel qu'il fut décrit par M. Moreno.



DESCRIPTION DE L'ÊTRE

Il était d'allure athlétique et d'une taille **supérieure** à 2 m (probablement entre 2,30 et 2,40 m), il avait un visage anguleux au profil plat, au teint blanchâtre ou vert très clair (le témoin ignore si ce dernier détail correspond à la réalité ou s'il était dû à un reflet du vêtement du personnage). Il n'avait pas de cheveux et les oreilles dépassaient le sommet du crâne ; les yeux étaient brillants et ronds, comme « il s'agissait de petits - globes » de lumière jaune ; il n'avait pas de paupières, ni de cils, ni de sourcils ; la bouche était comme une ligne droite et fine ; la pyramide nasale était parfaite, sans excroissance, comme si elle avait été modelée. Ce personnage donnait l'impression de ne pas être vivant, d'être plutôt une sorte de robot mécanique. Le vêtement consistait en un « bleu » fait d'une seule pièce de couleur vert-bleuté, d'apparence plastique et luminescent. On distinguait une ceinture large, argentée, avec une boucle ovale de même couleur. Sur la droite de la ceinture, il y avait une petite protubérance, comme une cartouche. Les châssis empêchèrent le témoin d'apprécier les détails de la partie inférieure du corps de l'être (voir fig. 9).

COMPLÉMENTS

1. A partir de quelques 30 m de distance et au fur et à mesure que la moto s'approchait du point où stationnait l'être. M. Moreno commença à subir un insupportable bourdonnement d'oreilles, au point que celles-ci restèrent comme « bouchées » (comme lors du mal des montagnes), et cet effet subsista jusqu'à ce qu'il fut éloigné du lieu du phénomène.
2. Parallèlement à l'effet précédent, un curieux fourmillement gagna tout « on corp », fourmillement qui persista lui aussi jusqu'à ce que M. Moreno s'éloigne de l'être.

3. Ses extrémités supérieures et inférieures souffrirent d'une sorte de paralysie (sauf la tête), comme subitement il avait complètement perdu sa vitalité habituelle. Malgré cela, il n'eut pas trop de mal à se maintenir sur son véhicule.
4. La zone où stationnait l'humanoïde était très chaude, bien que la nuit fût assez fraîche.
5. Dans l'air ambiant, une odeur « d'huile brûlée » flottait.
6. Par après, le témoin eut la bouche sèche et une sensation de nausée qui subsista l'espace de 24 h.
7. Localisation dans la nuque, les bras et le dos d'une douleur qui persistait toujours lors de notre entrevue en octobre.
8. Douleur dans les yeux avec un larmoiement intermittent, cet effet dura trois jours.

INCIDENTS POSTÉRIEURS À L'OBSERVATION

1. M. Moreno pense qu'il ne resta pas plus de 30 secondes l'ac à l'être, et il ne remarqua aucun mouvement de ce dernier pendant la rencontre (sauf la rotation de 45° signalée auparavant). Subitement la moto repartit, lancée vers la gauche, sans qu'on puisse la contrôler, comme « i elle était poussée par une force inconnue. Le véhicule ne supporta pas bien cette « poussée », fit un saut brusque, le moteur recommençant à fonctionner normalement. Malgré cela. M. Moreno soutient ne pas avoir pu dominer entièrement la machine, surtout parce qu'il se trouvait encore sous le choc et les effets du phénomène. Il ne se souvient pas avoir tenu le guidon pour diriger sa moto, si bien qu'il pense avoir manoeuvré l'engin instinctivement, ou bien alors celui-ci fit les quatre courbes de l'allée intérieure du hangar (voir fig. 6) sous les effets d'une force inconnue. La vitesse y fut limitée par des panneaux à 5 km/h, néanmoins le témoin n'out à affirmer que le véhicule se déplaçait à environ 50 km/h, au point que dans le dernier virage, il faillit se retourner. En arrivant au Bureau de la Garde. Il fonça presque dans les barrières de sécurité, ce qui lui valut une sévère réprimande immédiate de la part d'un des contrôleurs. Au moment de ton arrivée, la sirène d'arrêt de travail retentit, il était donc 23 h 30 : pourtant la montre-bracelet de M. Moreno marquait 23 h 13 et était arrêtée. A cette constatation à laquelle il ne trouvait aucune explication, il fut encore plus effrayé. Il ne comprenait pas comment il était resté 17 minutes face au phénomène, et il était certain de n'avoir perdu connaissance à aucun moment. Lors de la reconstitution de faits, nous avons déterminé que M. Moreno avait réellement quitté le secteur des dépôts à 23 h 13, le trajet qui sépare cet endroit de la Garde (en incluant ton arrêt face à l'être durant une trentaine de secondes) ne lui aurait pas demandé plus de 3 minutes. Cela revient à dire que l'heure de ton arrivée à la Garde aurait dû être 23 h 16 plutôt que 23 h 30. Sur ce point, une question reste posée : y a-t-il eu un éventuel état amnésique de 17 minutes chez le témoin ? On pourrait peut-être lever le doute en le soumettant à une séance d'hypnose contrôlée.

2. Une fois que les gardiens turent au courant de l'in-

cident, ils se rendirent immédiatement à l'endroit où l'être avait été aperçu, mal* ils ne trouvèrent aucune trace de celui-ci. Aucun d'eux ne perçut non plus l'odeur décrite par Moreno, ni cette tentation de chaleur importante. Néanmoins, derrière le châssis, à l'endroit approximatif où M. Moreno vit l'être, on constata la présence de deux empreintes rectangulaires de 20 cm sur 40 cm. A cet endroit, la terre était chaude. Les marques découvertes par Moreno constituaient une dépression de 2 cm par rapport au sol (qui est assez consistant en raison du lait qu'il est imprégné d'huile). A l'intérieur de ces traces, il y avait des particules lumineuses ressemblant un peu à du mica.

Des gardiens présents furent aussitôt appelé* pour constater la découverte et en certifier l'authenticité. Mais l'un de ceux-ci t'en prit à Moreno. Lui reprochant d'avoir eu de la chance, et avec le pied droit il tenta de détruire les empreintes. Dans le rapport de ce gardien, on lit qu'il est très commun de trouver des particules de mica dans ce genre de sol...

3. M. Moreno fut alors l'objet de plaisanteries de la part de la plupart de ceux qui l'accompagnaient et qui bien évidemment mettaient en doute sa faculté mentale. C'est à ce moment que le témoin constata que ses nausées augmentaient, que ses douleurs dans la nuque, les bras et le dos devenaient intolérables. Les tempes palpaient violemment. Se plaignant de ces maux, M. Moreno fut rapidement conduit au dispensaire de l'usine. Là le médecin constata que sa tension artérielle était tombée à 7 : peu de temps après son arrivée, le témoin perdait connaissance.

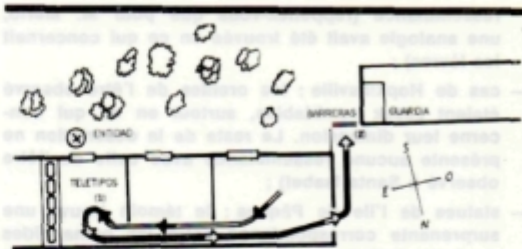
Quand il revint à lui, en récupérant doucement sous l'effet de sédatifs, on le reconduisit chez lui en ambulance. Durant le transport, dans une sorte d'état second, une semi-conscience, toute une série de paroles et de numéros (dont il ne se souviendra pas avec précision par après) lui vint à l'esprit. C'est ainsi qu'il se rappelle avoir songé à des expressions comme « coordonnées », « latitude », « longitude », « 18 », etc... Mais il ignore si ces expressions ont quelque rapport avec l'événement qu'il venait de vivre.

4. Aux abords de la ville de Cordoba, M. Moreno demanda aux ambulanciers de le conduire chez sa fiancée (cette attitude devait par après beaucoup le surprendre). Mlle Elba del Valle Celiz, 18 ans, nous confirma qu'aux environs de minuit et demi, le jeune Moreno était arrivé chez elle, répétant sans cesse qu'il avait vu un être d'aspect mécanique à l'aspect d'un robot. Elle le trouva très nerveux et pâle, et t'inquiéta de le voir dans un tel état. A son étonnement, il lui demanda de lui permettre de l'appuyer quelques instants sur un fauteuil. Il tomba alors rapidement endormi, et elle remarqua qu'il tremblait et sursautait nerveusement comme s'il était en proie à de fortes convulsions. De plus en plus inquiète, elle le réveilla immédiatement. M. Moreno but ensuite un verre d'eau, s'excusa pour ce qui s'était passé et prit congé de sa fiancée.

5. Le lendemain (28 septembre), de nouveau occupé à son travail nocturne dans l'usine, M. Moreno vécut une autre expérience étrange qu'il nous raconta par la suite. A 22 h 30, après quelques travaux dans un bu-

Figure 10

Plan de la seconde observation de M. Moreno.



reau contigu au secteur des télétypes. Il se dirigeait vers cette dernière dépendance en vue de prendre quelques dossiers. Tandis qu'il était occupé, il eut la subite (et désagréable) impression que quelqu'un l'observait. Il dirigea rapidement son regard vers une fenêtre qui donne sur un endroit désert (voir secteur n° 1 sur la figure 10), et remarqua qu'à seulement 3 m de celle-ci se trouvait, de face, le même être que celui aperçu la nuit précédente. Au même moment, les tubes fluorescents s'allumèrent et s'éteignirent (comme ce fut le cas à la salle de Génie, la veille également). Un doux bourdonnement, comme un léger bruit de turbine se fit entendre, et les télétypes s'allumèrent. En proie à une vive frayeur, M. Moreno courut vers la salle de Garde, essaya de franchir les barrières, tout en criant pour que quelqu'un l'accompagne pour constater la présence de l'intrus (lecteur n° 2, fig. 10). Un des gardiens le prit par un bras et lui enjoignit de se calmer, en lui déclarant que son obsession à vouloir prouver ce qu'il avait vu la veille lui donnait des visions qui finiraient par le rendre fou. Il l'invita à partager le café avec les autres gardiens, lesquels lui dirent pour le tranquilliser, qu'ils ne divulgueraient pas ce nouvel incident. Celui-ci, connu de la Direction, aurait pu mettre en question son avenir car on douterait de sa bonne santé mentale. D'ailleurs, on l'avait déjà fait subir une sorte d'examen après ses déclarations de la veille.

6. Le 16 octobre 1972, le célèbre Enrique Marchesini, indubitablement le plus grand « parapsychologue » argentin, au seul contact d'un vêtement de M. Moreno, nous a dit que cette personne souffrait d'un violent choc nerveux résultant d'une expérience singulière (il ne put fournir de détails sur la nature de celle-ci) qui l'avait vivement impressionné. Il recommanda au « patient » beaucoup de repos et de calme, en ajoutant que cet homme était « un sujet sincère dans ses manifestations », et non un simulateur ». Il ne donna pas d'autre détail (il va de soi que l'on a fourni aucun détail sur l'observation de Moreno à M. Marchesini).

7. L'analyse de la montre-bracelet de M. Moreno (marque « Orient »), détermina qu'elle se trouvait hautement magnétisée. Le technicien qui prit à sa charge la démagnétisation — tant connaître l'origine de la modification — se lamenta du fait qu'une montre si précieuse avait dû être l'objet d'une expérimentation non contrôlée par quelque curieux...

ANALYSE COMPARATIVE

— cat de Villa Santana : M. Moreno ne trouva aucune

ressemblance (**rappelez-vous** que pour M. Merlo, une analogie avait été trouvée en ce qui concernait les lèvres) ;

- cas de Hopkinsville : les oreilles de l'être observé étaient **assez semblables**, surtout en ce qui concerne leur dimension. Le reste de la description ne présente aucune ressemblance avec celle de l'être observé à Santa Isabel) ;
- statues de l'île de **Pâques** : le témoin trouva une surprenante correspondance entre les humanoïdes de Santa Isabel et la photo d'un « **moais** » de l'île de Pâques (?).

CONSIDERATION SUR L'INCIDENT « MORENO »

A **propos** de l'effet électromagnétique sur la moto conduite par M. Moreno. Il convient de souligner que l'Université du Colorado (en avançant une explication possible à ces phénomènes) écarta la possibilité que les OVNI puissent ioniser l'air au point que la combustion interne normale d'un véhicule serait **entravée**. » Ceci est considéré comme **improbable**, conclut Roy Craig dans le rapport, parce que des effets physiologiques ou physiques **concomitants** ne sont pas rapportés alors qu'ils seraient causés par une telle ionisation » (8). Nous pensons que les effets rapportés par M. Moreno sont justement de ce type-là et que leur étude devrait se taire.

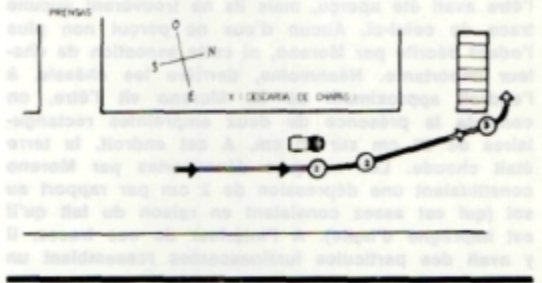
Dans l'hypothèse que la manifestation des êtres observés aurait été accompagnée d'une action de certains champs magnétiques liés aux OVNI, je me limiterai à signaler, pour leur **importance**, deux travaux du Dr Bernard E. Finch sur les effets psycho-physiologiques dus à l'exposition de l'homme à un champ de force (9). Je pense que les effets décrits par Moreno entrent dans l'une ou l'autre perspective de ce genre. Le saut **subit** que fit la moto en traversant la voie d'accès au hangar, en même temps que la normalisation du régime du **moteur**, suggère la possibilité que les éléments constitutifs du revêtement du sol (béton **armé**, plaques de **zinc**) aient servi d'isolants du champ de **force** engendré par le phénomène. De plus, l'**allumage** et la coupure de **lumière** de **tubes fluorescents** des salles du Génie et des télétypes — **simultanément**, sans Intermittences et sans le contact électrique ordinaire — amènent à croire en l'existence d'une haute dose d'électricité ambiante dans la zone où le phénomène fut **constaté**.

TROISIEME PHENOMENE ANTHROPOMORPHE

Le **troisième** et dernier épisode de **présences anthropomorphes** dans l'usine de Santa Isabel eut lieu presque 4 heures après la première observation de M. Moreno, et de **coïncidences** significatives avec ce der-

Figure 11

Plan de la zone où se situa la 3^e observation, celle de M. Rodriguez : **prensas** : presses ; **descarga de chapas** : endroit où les tôles furent déposées.



nier cas peuvent être relevées. Ce nouveau témoin est M. **Luitolde** Rodriguez, âgé de 52 ans. Il est occupé comme **chauffeur** de camion à l'usine Egea, et son travail consiste à transporter des matériaux pour les ateliers d'**Ika-Renault**. Il s'agit d'une personne simple, de peu d'Instruction (troisième **degré primaire**), mais qui parle de son expérience avec beaucoup de conviction.

Prix alentours de 03 h 40, le 28 septembre 1972, M. Rodriguez, à bord de son camion Dodge, modèle 1957, était arrivé à l'usine Ika-Renault par l'entrée située au nord-est (voir fig. 2). Dans ce secteur il devait décharger quelques tôles découpées, et c'est ce qu'il fit. Il l'apprêtait à faire marche arrière quand il remarqua que l'air s'illuminait. Quelqu'un vint de derrière, en marchant, par le côté droit du camion. Par la vitre droite, M. Rodriguez vit, de **profil**, le torse d'une personne de taille très **élevée** dont il ne pouvait apercevoir la **tête**. Quand ce personnage arriva à hauteur de l'avant droit du **camion**, le témoin put mieux le distinguer à travers le **pare-brise**. Là l'être s'arrêta et pivota sur lui-même d'environ 100° et se mit à fixer M. Rodriguez. Ensuite le personnage fit le même mouvement en sens inverse et poursuivit sa marche. Le témoin nota que ce mouvement ne semblait pas naturel, car ce ne fut pas la tête seule qui **tourna**, mais tout le torse, en même temps que les bras. En s'**écartant** du véhicule (lourdement), l'être traversa la route en diagonale et se dirigea vers la gauche, dans une ruelle (voir fig. 11) où il disparut derrière quelques armatures **métalliques**.

En prenant comme référence des caisses qui se trouvaient sur les **armatures**, la taille moyenne de l'être devait approcher les 2,50 m. Ses caractéristiques sont très similaires au personnage décrit par M. Moreno. Il était chauve, avec la tête aplatie sur la partie supérieure et à l'arrière, les oreilles large* et **redressées** qui dépassaient d'environ 2 cm le sommet du crâne. Il n'avait pas de **paupières**, ni de sourcils, ni de cils. Son teint était très **pâle**, ses yeux ronds et comme **lumineux**. Le nez était droit, avec les bords **aplatis**, et la bouche **était** petite (le témoin croit trouver une correspondance avec le type de lèvre* décrit lors du cas de Villa **Santina**). Les bras et les jambes étaient très longs. Il était vêtu d'une **sorte** de « **bleu** » fait d'une seule pièce, de couleur **vert-bleuté**, d'aspect plastique et **luminescent**. L'être avait une allure athlétique, **bien** que d'apparence non naturelle (comme s'il s'agissait d'un personnage mécanique revêtu d'une cuirasse). Il

8 Scientific Study of Unidentified Flying Object (Rapport Condon), éd. Bantam Book, New York, 1969, P. 101.

9 B E Finch, dans Flying Saucer Review, janvier-février 1956, p. 4 (Beware the Saucers) et p. 14 (Comment on the Valensole Affair).

tenait dans sa main gauche une sorte de « boule de billard » qui émettait une lumière très blanche, en permanence. Le bras gauche était un peu relevé, et à la taille on distinguait un large ceinturon argenté, avec un étui ou une petite boîte de même teinte sur le côté droit. A chacun de ses poignets on remarquait des sortes d'anneaux argentés d'environ 10 cm de large. Les bottes étaient aussi argentées, avec une sorte de pli à la partie supérieure. La base des pieds était large et plutôt rectangulaire (voir fig. 12). Il ne fléchissait pas les genoux en se déplaçant, mais il s'inclinait légèrement d'un côté quand il avançait un pied. Cet étrange personnage resta visible entre une minute et une minute et demi.

COMPLEMENTS

1. A la hauteur du point 2 de la figure 11, le moteur du camion s'arrêta, et les lumières du véhicule (ainsi que l'éclairage du côté droit de la ruelle) s'éteignirent.
2. Le témoin perçut dans ses oreilles comme un bourdonnement d'abeilles.
3. Il ne pouvait plus bouger les mains et était comme immobilisé sur son siège.
4. Le camion vibra, à tel point qu'une radio à transistor allumée sur le tableau de bord se détériora : au moment du phénomène, le récepteur produisit une forte décharge et cessa de fonctionner. Quand l'être se fut écarté d'environ 25 à 30 m (point 3 sur la fig. 11), tous les effets décrits disparurent immédiatement.
5. Après que le personnage eut disparu derrière l'armature, M. Rodriguez resta encore assis à son volant pendant environ 3 minutes, comme étourdi et incapable de faire quoi que ce soit. Quelques ouvriers s'approchèrent du camion pour s'informer de la raison pour laquelle le chauffeur n'allait pas ramasser la cargaison à enlever dans le hangar proche (secteur des presses). M. Rodriguez leur expliqua alors ce qui lui était arrivé ; ils cherchèrent dans les environs mais ne trouvèrent plus aucune trace de l'être.

ANALYSE COMPARATIVE

- cas Merlo : ressemblance avec la forme de « lèvres » ;
- cas Moreno : sauf le détail précédent, le reste de cette description est pleinement conforme à ce qui a été observé dans ce cas ;
- cas Pretzel (Carlos Paz) (10) : coïncidence seulement en ce qui concerne l'existence d'une sphère lumineuse dans la main gauche.

AUTRES TMOIGNAGES

Au fur et à mesure que les semaines passaient et que les recherches se déroulaient, on porta à notre connaissance des faits complémentaires qui vinrent consolider l'idée que quelque chose de réellement insolite s'était produit dans les derniers jours de septembre 1972. Malheureusement, nos propres obligations

10 Charles Bowen, dans *Flying Saucer Review*, septembre-octobre 1968, pp. 10-12 (Strangers about the House).

Figure 12

L'humanoïde décrit par M. Rodriguez.



professionnelles ne nous ont pas permis de poursuivre à fond la recherche d'autres témoins des phénomènes de Santa Isabel. La crainte bien connue du ridicule doit avoir poussé quelques-uns d'entre eux à passer sous silence leurs expériences respectives. Nous l'avons constaté lors de la reconstitution in situ de ces faits : quelques ouvriers nous ont en effet déclaré qu'ils connaissaient d'autres personnes qui avaient également observé non seulement l'être, mais aussi les évolutions d'un objet volant non identifié. Comme il s'agit de personnes occupant des postes de direction dans la firme, ces témoins auraient préféré refuser de témoigner publiquement et de relater leurs observations personnelles.

On nous raconta même qu'un haut fonctionnaire de l'usine — dont notre informateur connaissait le nom — avait vu dans la nuit du 27 septembre un objet lumineux « absorber » à l'aide d'un tube un personnage dans les caractéristiques répondaient à celles décrites

par MM. Moreno et Rodriguez. Malgré tout not efforts, cet éventuel témoin déclina aimablement not invitations à une entrevue, et nout n'avons jamais pu recueillir son témoignage.

En marge de ces rumeurs qui concernaient exclusivement le personnel de l'usine de Santa Isabel, nous avons reçu d'autres témoignages extérieurs :

1. Une femme nommée Quiroga (habitant aux abords de l'usine) aurait vu vers 23 h 30, le 27 septembre, un objet lumineux qui, à l'aide d'une sorte de conduit ressemblant à un « tube de cristal », recueillait une pertonne d'apparence humaine (nout ne pouvant confirmer ce témoignage).

2. M. Norberlo Grotto, résidant au Boulevard Colon à Cordoba, alors qu'il roulait à bord de son véhicule personnel en compagnie de son épouse, observa aux alentours de l'usine Ika-Renault, entre 23 h 30 et 23 h 45 ce même 27 septembre, un objet lumineux qui s'élevait depuis l'usine. Au début, selon ce que nout relata le témoin, M. Grotto prit l'objet pour un ballon-sonde, mais la façon rapide avec laquelle il prit par après de l'altitude lui fit douter de cette version, d'autant plus que l'objet disparut verticalement en une traction de seconde.

3. De nombreux habitants de Villa El Libertador (quartier voisin de l'usine de Santa Isabel), nous relatèrent avoir vu, autour de minuit, toujours le 27 septembre, une sphère lumineuse qui s'élevait rapidement depuis le secteur sud-est de Cordoba (l'usine Ika-Renault se trouve effectivement dans cette région de la ville).

CONCLUSION

Je crois que les événements parlent d'eux-mêmes et que le fait d'avoir des témoignages signalant des caractéristiques identiques est suffisant pour authentifier l'affaire dans son ensemble.

Les témoins ne se connaissaient pas entre eux et ils sont manifestement sincères. Leurs attitudes, leurs récits, leur étonnement, tout contribue à confirmer l'authenticité de ce qu'ils ont vécu. Les sortes de « portrait robot » dessinés par les témoins coïncident en de multiples points, particulièrement pour ce qui est de la taille, les oreilles et la coloration blanchâtre du teint des personnages observés. Et bien qu'il est certain que les créatures décrites par MM. Moreno et Rodriguez sont plus riches en détails anatomiques que celle décrite par M. Merlo, il ne faut pas oublier que les conditions d'observation de ce dernier ne furent pas aussi bonnes que celles rencontrées par les deux autres témoins.

L'existence d'autres observateurs indépendants confirme la réalité de cet phénomène varié tout à fait inhabituel qui, par leur ensemble et leur répétition, constituent peut-être le plus grand épisode ufologique vécu en Argentine en rapport avec des manifestations d'êtres humanoïdes de nature inconnue. Scientifiquement nous ignorons les causes de tels phénomènes, mais nout ne doutons pas un seul instant de leur réalité objective. Les données qu'ils nous fournissent exigent l'utilisation d'une méthode adéquate d'étude qui pourraient amener la découverte de quelques règles ou traits caractéristiques permettant de les

expliquer. C'est seulement ainsi que l'on avancera dans les travaux de recherches sur le phénomène OVNI.

Oscar A. Galindez.

USA : VOITURE EN PANNE EN PRESENCE D'UN HUMANOÏDE

C'est une aventure vraiment très étrange qui est survenue à une femme d'affaires de Huntsville (Alabama). Aussi a-t-elle désiré, vu sa position sociale, garder l'anonymat.

Le 19 octobre 1973, elle roulait seule sur l'autoroute de Huntsville vers Tifton. Un peu au sud d'Atlanta, capitale de l'état de Georgie, elle s'était arrêtée à une station-service pour remplir son réservoir et effectuer un contrôle de routine de la voiture : tout fonctionnait parfaitement. Elle roulait à grande vitesse à environ 20 minutes de route au nord de Tifton quand le moteur et tous les systèmes d'assistance, des freins comme de la direction, cessèrent de fonctionner. Rien ne répondait plus.

Le témoin réussit à amener sa voiture sur le bas-côté de la route. Il était 15 h 30 environ. Il n'y avait aucun bruit et jusque là rien d'étrange n'apparaissait dans le paysage très plat de cette région. Mais dès que la voiture fut en dehors de la route, le témoin ressentit une « étrange sensation » à monter en elle. Elle tourna la tête lentement, très mécaniquement, vers la gauche, en direction de la route : l'« être » était là, contre la portière. « Si la vitre avait été abaissée, j'aurais pu le toucher », déclara le témoin. Effrayée, elle n'osait pas regarder droit vers lui et ne voulut d'abord pas croire que cette apparition était réelle. L'humanoïde, haut de 1.20 m, était entièrement vêtu d'un métal ressemblant à de l'acier. A la place de la tête se trouvait un dôme de la même matière, de la taille d'un casque de motocycliste, percé seulement de deux fentes rectangulaires à hauteur des yeux.

Après 5 à 6 minutes, l'« être » se déplaça de la gauche vers l'avant puis vers l'arrière en contournant la voiture. Sa démarche était normale, mais sa tête remuait de manière très mécanique et faisait songer à un robot :

le dôme tournait de droite à gauche et de haut en bas. comme pour compenser le champ de vision réduit que donnaient les deux fentes. Le témoin ne put préciser si la créature avait des jambes normales, ne la voyant pas plus bas que la taille. Aucun son, odeur ou lumière anormale ne fut perçu, et le témoin ne vit ni engin ni véhicule quelconque. Elle n'osait se tourner ni faire de mouvement brusque, **mais** quand la créature sembla avoir disparu, d'après ce que montrait le rétroviseur, elle sortit de la voiture. Regardant alentour, elle ne vit personne et **décida**, pour attirer l'attention des automobilistes de passage, ce lever le capot de la voiture. Mais à l'ouverture de celui-ci, de la fumée en jaillit, bien qu'il n'y eût pas de feu. Ce n'est qu'une heure et demie après l'incident qu'une voiture de la police de l'état s'arrêta et appela une dépanneuse. Quand celle-ci arriva, le capot était presque au point de fusion. Le métal était mou. mais la peinture n'était pas affectée. Le mécanicien dut attendre 3 heures après l'aventure avant de pouvoir toucher au moteur échauffé. Le policier déclara au témoin qu'il y avait eu d'autres rapports analogues ce même jour.

Nous **ajouterons**, en guise de **conclusion**, que ce cas nous plonge une fois de plus dans la catégorie gênante des « ufonautes sans UFO », mais c'est la première fois que nous avons connaissance d'une telle rencontre ayant provoqué un effet physique aussi **intense**. Est-ce le robot **lui-même**, si c'en est un, **qui** en est la cause, ou est-ce un engin non aperçu par le témoin, à la verticale de la voiture par exemple ? L'hypothèse d'un « objet marchant non identifié », construit en forme humaine **mais** produisant les mêmes interférences que ses grands frères **OVNI**, me paraît à tout le moins digne de réflexion...

Jacques Scornaux.

Référence :

-- Skylook, revue du Mutual UFO Network. n° 73. décembre 1973. pp. 7-8 (26 Edgewood Drive, Quincy, Illinois 62301. U.S.A.)

DE PLUS EN PLUS ÉTRANGE...

Le Dr Osman Rodrigues, avocat de Pelotas (Rio Grande do Sul - Brésil) est également propriétaire d'une ferme où l'on pratique l'élevage de moutons, celle-ci est située à environ 25 km de Santa Vitoria do **Palmar**, près de la frontière avec l'Uruguay. Ce personnage qui jouit d'une excellente réputation dans toute la région relata les faits suivants aux enquêteurs de la SPIPDV (1).

Tout commença en juin 1972. Un **matin**, on trouva un mouton mort au milieu du troupeau. Cela ne présentait guère d'intérêt si on n'avait découvert un orifice de 2 cm de diamètre à la base du cou de l'**animal**, à proximité de la veine artérielle. Il n'y avait aucune trace de **crocs**, la blessure était **franche**, sans **épanchement** de sang : la laine entourant l'orifice était immaculée. Plus curieux **encore**, le mouton était couché au centre d'un cercle **parfait** de 1.5 m de **diamètre**, rougi par le propre sang de l'animal. Dans les jours qui suivirent, on devait retrouver d'autres moutons tués de cette manière, tous présentant ces étranges orifices à divers endroits du corps, principalement au niveau du cou ou du poitrail. Un de ces animaux, sur le point de mettre bas, fut découvert avec un tel orifice (3 cm de diamètre) au niveau du ventre : c'est par là qu'« on » avait procédé à la ponction du fœtus ! Sur d'autres spécimens. « on » s'était simplement attaché à vider l'animal de tout son sang. Une autopsie pratiquée sur un de ces moutons révéla en effet qu'il était exsangue. La viande de l'animal fut cependant consommée par des fermiers sans aucun dommage pour ceux-ci.

Des fermiers voisins furent aussi les victimes de ces mystérieux « vampires ». De **juin** à **juillet**, les pertes s'élevèrent ainsi à près de 300 bêtes. Tous les animaux avaient été tués de la même **manière**, il s'agissait chaque fois des animaux les plus robustes : ceci exclut l'attaque par un carnassier quelconque, ceux-ci ne s'en prenant en effet **qu'à** des individus malades ou affaiblis. Notons

1. Extrait du bulletin n° 3 Ce la SPIPDV, avril/octobre 1973. traduction de Claude Bourtembourg

également que le mouton choisi se trouvait toujours en plein troupeau et qu'on ne découvrit en aucun cas des traces de lutte. D'autre part les troupeaux ne se dispersèrent jamais, ni ne marquèrent quelque signe d'agitation ou de frayeur.

Malgré ces divers **détails**, les fermiers de la région s'unirent pour détruire le « bicho » (la Bête) et montèrent une garde **vigilante**, même la nuit. Rien n'y fit et le carnage se maintint jusqu'à la fin de juillet où il cessa du jour au lendemain.

Une nuit, le Dr Osman Rodrigues et deux de ses employés purent observer une lumière émise par un objet situé dans un endroit où de nombreux moutons étaient parqués. Ils pensèrent immédiatement à des voleurs en train d'embarquer certains animaux dans un camion. Ils s'armèrent et partirent aussitôt en direction du phénomène. Mais au fur et à mesure qu'ils s'approchaient, l'objet reculait. Ils le poursuivirent ainsi sur près de 500 m sans jamais pouvoir s'en approcher à moins d'une cinquantaine de mètres. **Brusquement**, l'objet qui était fortement lumineux et de forme imprécise en raison de cet éclat, s'éteignit et disparut de la vue des témoins. A certains endroits de toute cette région on devait retrouver par la suite des cercles de végétation brûlée ou roussie.

Plus **récemment**, au début de 1973, d'étranges lueurs furent à nouveau aperçues dans la contrée. Un témoin rapporte avoir vu de telles lumières aux abords d'un objet lumineux de grandes dimensions posé au **sol** : croyant à une « manifestation de la foudre », le **témoin**, craintif, ne s'en est pas approché. D'autre part, en **Uruguay**, près de la localité «18 de **Julio** », située à seulement 12 km de Santa Vitoria do **Palmar** et à 37 km du lieu des événements brésiliens, on devait découvrir des cas tout à fait identiques il y a de cela quelques mois à **peine**. Là aussi, on retrouva des moutons exsangues dont le cadavre portait un orifice circulaire par lequel on avait prélevé le sang.

Les circonstances et les divers détails signalés plus haut excluent toute possibilité d'une intervention animale. Alors ? Qui avait intérêt à se livrer à de telles « expériences » ?

Comment s'y est-on pris pour prélever un **foetus** de plusieurs dizaines de cm de long à travers une ouverture de seulement 3 cm ? Autant de questions qui restent sans réponse mais qui éclairent d'un jour nouveau un des aspects du phénomène **OVNI**, celui du caractère « expérimental » de certaines manifestations. Car on ne peut nier qu'ici on est bien en face d'expériences, et que plus précisément on a assisté à des prélèvements biologiques pratiqués dans des conditions techniques parfaites. Comme cet aspect du phénomène est associé à une observation d'**OVNI** classique (objet **lumineux**), voilà un cas qui mérite toute l'attention.

Michel Bougard.

Avis

A Boussu (près de Mons), le vendredi 14 février prochain, à 20 h 00, au Cercle St-Géry, rue de Caraman, 10, 7360 Boussu, à l'initiative de l'amicale des professeurs de l'Institut Technique et Commercial de Boussu, le SOBEPS a été invitée à présenter sa conférence-débat classique sur le phénomène OVNI (prix d'entrée spécial accordé aux membres de la SOBEPS par les organisateurs : 30 FB).

Cette conférence a déjà été maintes fois présentée dans divers centres culturels et elle s'adresse à un public profane en ufologie. N'hésitez pas à y inviter tous ceux qu'il voudraient s'informer sur ce problème. Ajoutons que les livres proposés par notre Service Librairie y seront mis en vente.
